



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail et de l'Emploi

La politique de l'emploi : bilan et futures mesures

Conférence de presse du 23 janvier 2013

Dossier presse (version corrigée)

1. Présentation Powerpoint
2. Plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes
3. Extrait du livre « OCDE (2012), *Études économiques de l'OCDE : Luxembourg 2012*, Éditions OCDE. »
4. Invitation à une réunion spéciale du Comité permanent du Travail et de l'Emploi : Relancer l'emploi
5. Bulletin de l'emploi de l'ADEM – décembre 2012
6. Conjoncture flash du Statec – janvier 2013
7. Demandeurs d'emploi inscrits ayant trouvé un emploi dans le secteur Horeca et nettoyage

Contact :

FERNANDES Abilio
E-mail : abilio.fernandes@mt.etat.lu
Tél. : (+352) 247-86122
GSM : (+352) 621 341 826

1. Présentation Powerpoint



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail et de l'Emploi

La politique de l'emploi : bilan et futures mesures

Conférence de presse du 23 janvier 2013



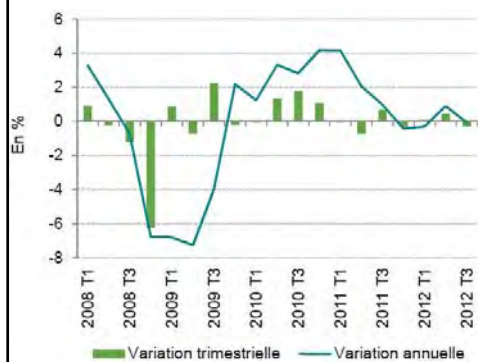
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail et de l'Emploi

Agenda

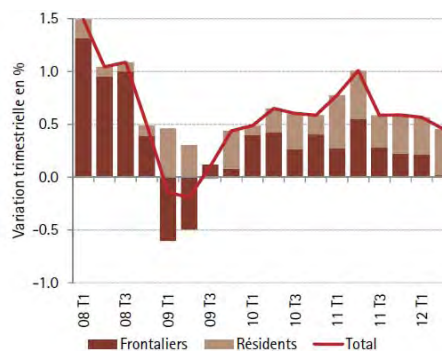
1. L'emploi et le chômage : la situation
2. La nouvelle Agence pour le développement de l'emploi
3. Le concept « Fit 4 Job »
4. Les « initiatives sociales »
5. Les initiatives européennes
6. Le dialogue social dans l'entreprise
7. L'emploi des jeunes
8. Le secteur Horeca et nettoyage
9. Réunion élargie du Comité permanent du Travail et de l'Emploi le
20 février 2013 : relancer l'emploi

1. L'emploi et le chômage : la situation

Evolution du PIB en volume



Emploi salarié intérieur

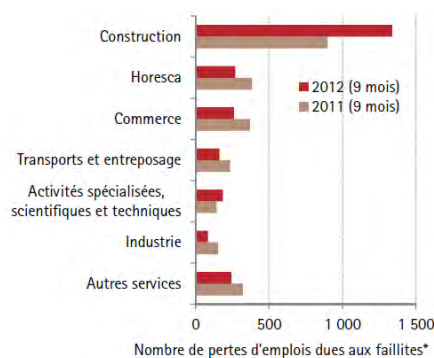


Source : STATEC – Conjoncture Flash, janvier 2013 et Note de conjoncture n°3 - 2012 (Graphiques © STATEC)

3

1. L'emploi et le chômage : la situation

Pertes d'emplois dues aux faillites



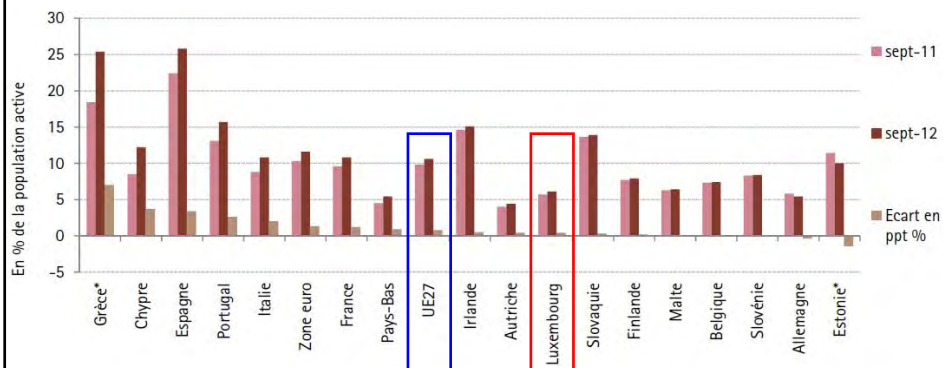
* Sont considérées comme "pertes d'emplois dues aux faillites" le maximum d'emplois enregistré par une entreprise en faillite sur les 6 mois précédant la faillite.

Source : STATEC – Note de conjoncture n°3 - 2012 (Graphiques © STATEC)

4

1. L'emploi et le chômage : la situation

Taux de chômage dans la zone euro en septembre 2012 et 2011

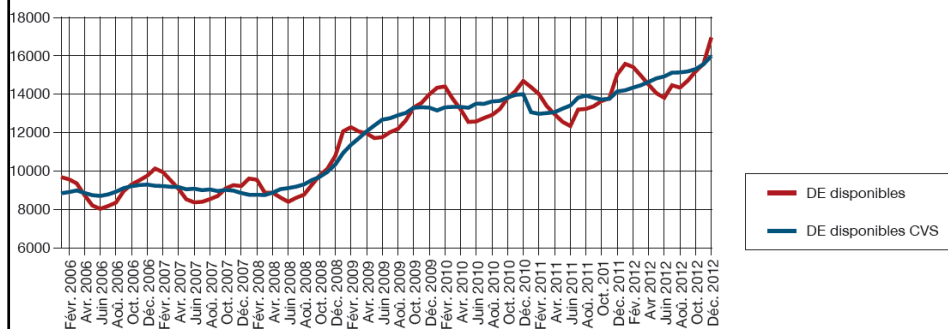


Source : STATEC – Note de conjoncture n°3 - 2012 (Graphiques © STATEC)

5

1. L'emploi et le chômage : la situation

Évolution des demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits en fin de mois



DE disponibles CVS : nombre corrigée des variations saisonnières des demandeurs d'emploi disponibles en fin de mois

Source : ADEM – Bulletin de l'emploi pour le mois de décembre 2012 (Graphiques © ADEM)

6



1. L'emploi et le chômage : la situation

Caractéristiques des demandeurs d'emploi disponibles par genre et par âge (décembre 2012)

	Âge	< 25	25-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Total	%
nov-12	Total	2264	1735	3749	4070	3313	447	15578	
	%	14,5	11,1	24,1	26,1	21,3	2,9	100	
déc-12	Hommes	1334	1020	2225	2639	2154	278	9650	56,9
	Femmes	943	863	1910	1960	1447	190	7313	43,1
	Total	2277	1883	4135	4599	3601	468	16963	100
	%	13,4	11,1	24,4	27,1	21,2	2,8	100	
déc-11	Total	2052	1683	3579	4137	3184	393	15028	
	%	13,7	11,2	23,8	27,5	21,2	2,6	100	

Source : ADEM – Bulletin de l'emploi pour le mois de décembre 2012 (Graphiques © ADEM)

7



2. La nouvelle Agence pour le développement de l'emploi

- Début des travaux de la réforme en 2009
- Projet de loi déposé le 22 décembre 2011
- Loi du 18 janvier 2012 portant création de l'Agence pour le développement de l'emploi
- « Je veux que l'ADEM devienne la meilleure administration publique et la plus accueillante pour ses usagers. C'est pour cette raison que nous l'avons réformée. » (Nicolas SCHMIT)

8



2. La nouvelle Agence pour le développement de l'emploi

- Restructuration interne
- Trois nouvelles agences
- Recrutement de personnel
- Nouveau système informatique pour un meilleur « matching » des demandes et offres d'emploi : ROME et ELYSE (développés par Pôle Emploi) – système opérationnel courant du premier semestre 2013
- Convention de coopération
- Commission de suivi à caractère tripartite



3. Le concept « Fit 4 Job »

- Fit 4 Financial markets
- Fit 4 Génie civil
- Fit 4 Commerce
- Fit 4 Séniors

Les projets « Fit 4 Job » sont cofinancés par le Fonds social européen.



4. Les « initiatives sociales »

	2008	2009	2010	2011	2012
Budget IS (en millions d'euros)	36,6	41,8	42,4	52,0 *	53,1
Bénéficiaires « Mesures spéciales » (moyenne annuelle)	838	917	1 062	1 072	1 222 (sur 11 mois)

* Ce montant comprend des avances en trésorerie pour un montant total de 8 millions d'euros pour Objectif Plein Emploi et Forum pour l'Emploi

- Audits réalisés pour Objectif Plein Emploi, Forum pour l'Emploi et ProActif
- Nouveau système de financement depuis le 1^{er} janvier 2012



5. Les initiatives européennes

1. La « Garantie Jeunes »
2. L'Union Sociale
3. La coopération dans la Grande Région



Le projet de loi sera adopté par le Conseil de gouvernement et déposé à la Chambre des députés ce vendredi.



- CPTE élargi du 27 mars 2012 sur l'emploi des jeunes
- Le plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes (mars 2012) :
 - La nécessité d'une prise en charge rapide et efficace des jeunes : la création d'une garantie jeunes ;
 - Cibler les mesures pour l'emploi des jeunes et les réajuster selon les résultats de l'évaluation ;
 - Une orientation appropriée et précoce en vue d'une formation adaptée, d'un côté, aux capacités et aux souhaits de chaque jeune et, de l'autre côté, aux besoins du marché du travail ;
 - Développer et renforcer l'apprentissage ;
 - Ramener les jeunes sans qualification et éloignés du marché du travail vers un emploi durable.



- Adaptation des mesures Contrat d'Initiation à l'Emploi (CIE) et Contrat d'Appui-Emploi (CAE) en 2009 avec l'introduction du CIE-Expérience Pratique
- Réforme des mesures CIE et CAE en cours
- Inauguration officielle de la Maison de l'Orientation en septembre 2012



Le projet pilote pour les jeunes demandeurs d'emploi (très) peu qualifiés :

- But du projet : cibler les jeunes très éloignés du marché de l'emploi pour les former et orienter vers l'emploi ou autres voies mieux adaptées (apprentissage, retour à l'école, CAE/CIE, expérience pratique en entreprise, ...)
- Coopération entre :
 - Ministère du Travail et de l'Emploi ;
 - Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle ;
 - Agence pour le développement de l'emploi ;
 - Centre national de formation professionnelle continue
 - École de la deuxième chance ;
 - Action locale pour jeunes ;
 - Service national de la jeunesse (Ministère de la Famille et de l'Intégration) ;
 - Centres de formation Michel Wolff et F.E.S.T. ;
 - Entreprises du secteur privé.



Le projet pilote pour les jeunes demandeurs d'emploi (très) peu qualifiés :

- Bilan du premier projet :
 - 179 convocations ;
 - 84 présences ;
 - 96 sélectionnés (y compris repêchés) ;
 - 58 jeunes ont commencé la formation ;
 - 51 jeunes ont terminé la formation ;
- Deuxième projet lancé en décembre 2012 et début de la formation en janvier 2013 avec 56 jeunes sur 161 convoqués.



Quelques données sur l'apprentissage (au 31 décembre 2012) :

- **1 555** jeunes assignés en vue de la conclusion d'un contrat d'apprentissage ;
- **309** jeunes inscrits au service Orientation professionnelle de l'ADEM en vue d'un placement en apprentissage ;
- **188** offres de poste d'apprentissage sont déclarées au service OP ;
- Au 31 décembre 2011, il y avait 1 582 jeunes assignés, 352 jeunes inscrits en vue d'un placement et 127 offres de poste déclarées.

8. Le secteur Horeca et nettoyage

Demandeurs d'emploi inscrits ayant trouvé un emploi dans le secteur Horeca et nettoyage
(décembre 2011 – janvier 2013)

		Nombre	%
Nationalité	Portugaise	1 176	48
	Luxembourgeoise	327	13
	Française	262	11
	Italienne	146	6
	Autres	518	22
	TOTAL	2429	100
Emplois trouvés	Entretien, nettoyage, plonge	1 084	45
	Serveur	658	27
	Cuisine	404	17
	Gestion/management	73	3
	Réception	68	3
	Autres	142	5
	TOTAL	2429	100

8. Le secteur Horeca et nettoyage

Demandeurs d'emploi inscrits ayant trouvé un emploi dans le secteur Horeca et nettoyage
(décembre 2011 – janvier 2013)

		Nombre	%
Genre	Femmes	1 585	65
	Hommes	844	35
Contrats	CDD	1 049	43
	CDI	1 380	57
Employeurs (nombre entreprises)	Restaurant	507	44
	Hotel	160	14
	Nettoyage	159	14
	Brasserie	146	13
	Autres	166	15
	TOTAL	1 138	100



8. Le secteur Horeca et nettoyage

Demandeurs d'emploi inscrits ayant trouvé un emploi dans le secteur Horeca et nettoyage
(décembre 2011 – janvier 2013)

		Nombre	%
Domaines d'embauche			
	Restaurant	781	32
	Nettoyage	601	25
	Hotel	398	16
	Brasserie	229	10
	Catering	171	7
	Senior	96	4
	Autres	153	6
	TOTAL	1 138	100



9. Réunion élargie du CPTE

- Réunion élargie du Comité permanent du Travail et de l'Emploi ayant comme sujet « Relancer l'emploi » (20 février 2013 dans les locaux du Conseil économique et social) ;
- Réunir les partenaires sociaux et autres acteurs clés de l'économie luxembourgeoise pour discuter des solutions envisagées.



mte.public.lu

2. Plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes



Plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes

La crise économique a entraîné dans la plupart des pays européens une aggravation du chômage qui atteint maintenant 10,2%¹ dans l'Union européenne (UE27). Mais ce sont surtout les jeunes qui ont le plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Le chômage de moins de 25 ans s'établit à plus de 22,6%¹ dans l'Union, à savoir plus de 5,5 millions de jeunes sont sans emploi. Les pays confrontés à la crise de la dette et qui mettent en œuvre des politiques d'austérité particulièrement rigoureuses connaissent des taux supérieurs à 30%² voire de 50%³. Il y a donc un véritable risque d'avoir une génération perdue car durablement exclue d'une vie professionnelle normale. Beaucoup de jeunes doivent se satisfaire d'emplois précaires, de stages mal ou pratiquement pas rémunérés. Il est donc urgent de mettre en œuvre une stratégie européenne en faveur de l'emploi des jeunes axée sur la formation, un accompagnement efficace mais aussi sur la création d'emplois.

Au Luxembourg le chômage des jeunes atteint actuellement un taux de 17,4%⁴, nettement en dessous de la moyenne de l'Union, mais supérieur aux taux que connaissent l'Allemagne (7,9%) et l'Autriche (8,6%). Près de 2.200 jeunes de moins de 25 ans (+1.800 jusqu'à 30 ans) sont à la recherche d'un emploi. Ils démarrent donc avec difficulté dans la vie professionnelle. Le faible niveau de qualifications est sans aucun doute une des principales causes de cette difficulté à s'insérer, car jusqu'à présent l'économie luxembourgeoise a été créatrice d'emplois, plus de 11.000 en un an. Beaucoup de jeunes issus de l'immigration récente n'ayant souvent pas passé leur scolarité dans le système luxembourgeois ont des difficultés linguistiques ce qui rend leur insertion d'autant plus difficile.

Il va sans dire que le chômage a un impact particulièrement négatif, d'abord sur ces jeunes qui se sentent exclus et qui risquent d'être stigmatisés pendant toute leur vie professionnelle (plus grande instabilité, risque de précarité et salaire plus bas et finalement retraite incomplète menant à la pauvreté). Il est donc important de mettre en œuvre une panoplie de mesures dans le cadre d'un plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes. Un certain nombre de ces mesures existent déjà, comme les différents contrats tels que CAE, CIE et CIE-EP. Une récente évaluation montre leur efficacité mais aussi certaines limites. Il faudra les adapter en conséquence. D'autres mesures plus spécifiques ciblant certaines catégories de jeunes doivent être mises en œuvre rapidement.

Ce plan d'action, pour être efficace et obtenir rapidement des résultats, doit engager toutes les parties concernées : Etat, communes, employeurs, organisations syndicales et instances non-gouvernementales engagées dans ce domaine. Une meilleure collaboration entre les différents acteurs tels que le ministère du Travail et de l'Emploi et l'ADEM, le ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle et l'Action locale Jeunes, le ministère de la Famille et le Service National de la Jeunesse, etc., doit être assurée pour identifier et utiliser le plus efficacement possible les ressources disponibles dans l'intérêt des jeunes.

Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action est assuré par le Comité permanent du Travail et de l'Emploi. Un premier état des lieux sera effectué en octobre 2012.

¹ Source : Eurostat - chiffres de mars 2012

² Source : Eurostat (Irlande : 30,3% ; Italie : 35,9% ; Portugal : 36,1%).

³ Source : Eurostat (Grèce 51,2% et Espagne 51,1%).

⁴ Source : Eurostat- chiffres de mars 2012

1. La nécessité d'une prise en charge rapide et efficace des jeunes : la création d'une garantie jeunes

Près de 1.000 jeunes inscrits à l'ADEM le sont depuis plus de 4 mois. La durée joue un rôle primordial dans le mécanisme d'exclusion du marché du travail. Plus longtemps un jeune reste au chômage ou dans l'inactivité, plus grandes deviennent ses difficultés à s'insérer. Ce sont surtout les jeunes ne disposant d'aucune ou tout au plus d'une faible formation professionnelle qui risquent de devenir chômeurs de longue durée. Cette catégorie représente à elle seule 64% des jeunes qui se trouvent au chômage depuis au moins 4 mois. La garantie jeunes est une réponse à cette situation inacceptable. Tout doit être mis en œuvre pour proposer à tout jeune endéans des premiers quatre mois, soit un emploi, soit une mesure lui permettant de s'insérer professionnellement ou d'améliorer sérieusement son employabilité, soit une formation professionnelle ou une qualification, soit un retour à l'école pour ceux notamment qui ont interrompu leur scolarité prématurément. Pour mettre en œuvre cette garantie jeunes il faut :

- un service emploi des jeunes de l'ADEM renforcé et capable de répondre aux besoins spécifiques de certains jeunes. A terme, toutes les agences de l'ADEM devront disposer d'un service emploi des jeunes. Dans les prochains mois les effectifs du service seront doublés ;
- une collaboration étroite avec le service de l'Orientation professionnelle de l'ADEM, l'Action locale jeunes et le Service national de la jeunesse qui ont développé leurs approches à l'égard des jeunes éloignés du marché du travail ;
- une sensibilisation envers les employeurs disposés à embaucher des jeunes, y compris dans le cadre des différentes mesures d'emploi.

2. Cibler les mesures pour l'emploi des jeunes et les réajuster selon les résultats de l'évaluation

D'après le rapport du CEPS/INSTEAD en date de février 2012 sur le contrat d'initiation à l'emploi (CIE) et le contrat d'appui à l'emploi (CAE), il ressort que le CIE est à court terme relativement efficace en termes d'insertion. Il l'est d'autant plus quand l'embauche s'effectue dans l'entreprise de la mesure. Il faut donc accentuer ce volet. Pour le CAE, qui normalement ne mène pas à une embauche en fin de contrat, l'objectif principal est d'améliorer l'employabilité du jeune grâce à des formations complémentaires et un suivi approprié. Ce volet doit absolument être renforcé. L'offre de formations doit être mieux ciblée sur le profil et les besoins des jeunes.

Ces mesures seront adaptées avant la fin de l'année. Pour le CIE il faut favoriser l'embauche et revoir les aides en conséquence. Pour le CAE il faut définir mieux le renforcement de l'employabilité et offrir aux jeunes un suivi leur permettant à la fin de la mesure un emploi ou le retour vers une formation qualifiante. Il est nécessaire de mieux impliquer les tuteurs prévus par la loi dans le suivi des bénéficiaires de ces mesures. Concernant le CIE-EP il faut se demander s'il n'y a pas lieu de le limiter à une année au maximum. Une prolongation ne fait pas de sens s'il s'agit de procurer au jeune diplômé une expérience professionnelle.

3. Une orientation appropriée et précoce en vue d'une formation adaptée, d'un côté, aux capacités et aux souhaits de chaque jeune et, de l'autre côté, aux besoins du marché du travail

L'importance d'une bonne orientation accessible à tous les jeunes à un stade précoce de leur cursus scolaire n'est plus à démontrer. Sur base du rapport sur une meilleure organisation de l'orientation, une Maison de l'Orientation est mise en place. Elle doit offrir à tous les jeunes les informations et les conseils afin de faciliter leurs choix professionnels.

Si ces services sont disponibles dans chaque agence de l'ADEM, ils doivent surtout être mis à la disposition obligatoirement dans les établissements scolaires. Chaque élève doit avoir accès aux services d'orientation. Afin d'optimiser le fonctionnement de ces services, une collaboration étroite entre les différents organismes impliqués dans l'orientation est organisée dans le cadre de la Maison de l'Orientation. Dans ce contexte il est important de mettre en œuvre toutes les mesures de prévention dans les établissements scolaires pour autant que possible afin d'éviter le décrochage scolaire.

Une présentation des différentes professions doit permettre aux jeunes d'effectuer leurs choix en connaissance de cause. Cela vaut pour les professions exigeant un apprentissage comme pour celles nécessitant des formations spécialisées ou postsecondaires. Tout en préservant le libre choix de chaque jeune, les informations sur les perspectives d'emploi doivent être portées à la connaissance des jeunes. A cet effet, les différentes analyses sur les tendances futures du marché du travail sont nécessaires. Une étroite collaboration avec les différentes fédérations des employeurs ainsi que les chambres professionnelles est nécessaire.

Dans un souci de faciliter le plus tôt possible le contact des jeunes avec le monde du travail, il est prévu d'organiser des « meet4job » pour les jeunes poursuivant leur scolarité en classes terminales.

4. Développer et renforcer l'apprentissage

Les pays qui favorisent à une vaste échelle l'apprentissage combinant l'école et la formation dans l'entreprise connaissent le plus faible taux de chômage des jeunes. Le Luxembourg a l'avantage de disposer de ce système de formation professionnelle qui est en train d'être réformé.

S'il faut encourager un maximum de jeunes à effectuer un apprentissage, il faut également assurer que les postes d'apprentissage soient disponibles. L'Orientation professionnelle a un rôle important à jouer au niveau du choix de l'apprentissage. Il est nécessaire d'orienter un maximum de jeunes vers les apprentissages qui augmentent leurs chances de trouver dans l'avenir un emploi. Une campagne promouvant l'apprentissage et plus particulièrement les métiers pour lesquels il existe une forte demande doit être organisée avec les instances compétentes telles que Fédérations et Chambres professionnelles en étroite collaboration avec les ministères notamment de l'Education nationale et de la Formation professionnelle ainsi que du Travail et de l'Emploi.

Il faut dans ce même contexte encourager l'offre de postes d'apprentissage. Cela vaut notamment aussi pour les entreprises industrielles dont seul un petit nombre continuent à former, bien qu'il y ait une réelle demande de leur part. Afin de mieux réconcilier leurs

possibilités avec les besoins de formation, notamment pour les métiers techniques, une certaine flexibilité au niveau de l'organisation des différents volets de la formation doit être assurée, comme cela est pratiqué par quelques entreprises. Une collaboration optimale avec les institutions de formation ou d'enseignement doit être assurée dans cette optique. Il est tout à fait nécessaire d'orienter plus de jeunes vers ces apprentissages qui devraient leur assurer, grâce à des possibilités d'accéder à des formations supérieures ou continues, des carrières professionnelles attirantes. De nouvelles formules d'apprentissage postsecondaires dans le secteur des services doivent être étudiées. Les secteurs particulièrement créateurs d'emploi, comme les services aux personnes ou les emplois verts, doivent donner lieu à des créations de postes d'apprentissage et les enseignements doivent y être adaptés en conséquence.

Dans ce contexte, il est également primordial de sensibiliser et d'informer les jeunes en matière de la création ou de la reprise d'entreprise.

Il revient également au secteur public et communal de mettre à disposition davantage de postes d'apprentissage axés sur leurs propres besoins de recrutement, évitant ainsi de recruter des jeunes formés préalablement par les entreprises privées de l'industrie, de l'artisanat, du commerce, etc.

Dans ce même contexte l'apprentissage adulte doit être soutenu activement. C'est une des voies permettant à des jeunes sans qualification d'acquérir une qualification et ainsi un meilleur accès à l'emploi.

5. Ramener les jeunes sans qualification et éloignés du marché du travail vers un emploi durable

Qu'il s'agisse des jeunes qui ont abandonné l'école prématurément, de jeunes n'ayant acquis aucune qualification, de jeunes immigrés ne disposant d'aucune formation et ne maîtrisant pas les langues du pays, il est urgent de leur offrir un cadre les préparant mieux à une vie professionnelle stable. Le nombre des jeunes appelés « NEETS » (not in employment, education or training) a tendance à augmenter. En janvier 2012, 62 % des jeunes de moins de 25 ans (366 sur 590) qui se sont inscrits à l'ADEM avaient un niveau scolaire faible. Pour ces jeunes, le chômage de longue durée risque de les éloigner de plus en plus du marché du travail et de les plonger durablement dans l'exclusion sociale. Là aussi une collaboration étroite entre les différents services (ADEM, ALJ, SNJ, ...) est indispensable. Les différents projets doivent être coordonnés. Les communes devraient également y contribuer. Les différentes mesures proposées par les services doivent être coordonnées et adaptées aux besoins et aux facultés de chaque jeune. Le suivi des jeunes avec l'optique de l'insérer dans l'emploi, dans un stage ou éventuellement dans une formation qualifiante doit être assuré.

C'est d'abord pour ces gens éloignés du marché du travail que la « garantie jeunes » prend une signification toute particulière. Il y a plus de 1.000 jeunes au chômage depuis plus de quatre mois. Près de 500 sont inscrits depuis plus de neuf mois auxquels s'ajoutent 1.000 autres entre 25 et 29 ans. Le plus grand nombre parmi ceux-là n'ont pas ou peu de qualifications et connaissent souvent d'autres difficultés qui rendent une insertion d'autant plus difficile.

Une action de formation de base et d'insertion sera mise en œuvre en leur faveur dès le mois de juillet. Les jeunes sans qualification de 17 à 25 ans inscrits à l'ADEM, proposés par

leur conseiller professionnel et sur avis du Service emploi jeunes, bénéficient d'abord d'une formation de nature socio-pédagogique et d'un encadrement les préparant à la vie professionnelle ainsi que d'un stage en entreprise par la suite. La formation et l'encadrement sont organisés par le ministère du Travail et de l'Emploi, l'ADEM et des institutions de formation spécialisées. Un premier projet sera lancé avec la collaboration des centres de formation FEST et Wolff sur base d'un programme de formation arrêté d'un commun accord avec le ministère du Travail et de l'Emploi. La formation de base durera trois mois. Pendant celle-ci et à condition que le jeune fasse preuve d'assiduité, il bénéficiera d'une indemnité comparable à celle accordée dans le cadre du service volontaire et de la gratuité des transports publics. Après ces trois mois, le jeune devra bénéficier d'un stage en entreprise pendant une période maximale de deux mois, pendant laquelle le jeune continue à être encadré par le centre de formation ou d'une autre instance désignée par le ministère du Travail et de l'Emploi. A l'issue du stage, l'employeur est encouragé à recruter le jeune sous forme d'un contrat de travail de droit commun ou le cas échéant d'un CIE. L'encadrement du jeune est organisé pendant une durée supplémentaire de six mois en étroite liaison avec l'entreprise. Si l'entreprise décide d'assurer elle-même la formation et l'encadrement du jeune, elle peut, à condition d'avoir obtenu l'agrément ministériel prévu par la loi du 3 mars 2009, bénéficier pendant la durée maximale d'un an des dispositions de cette loi.

Ce projet sera suivi par un comité de suivi composé du ministère du Travail et de l'Emploi, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le ministère de la Famille et de l'Intégration, ainsi que du Service de l'orientation professionnelle et du Service emploi des jeunes de l'ADEM. Le CPTe fera un premier bilan à la fin de cette année et puis tous les six mois. Comme pour les autres mesures jeunes, les délégations du personnel dans les entreprises sont informées régulièrement sur l'emploi de ces jeunes.

Dans le cadre de ce projet spécifique de la formation et de l'encadrement des jeunes très éloignés du marché de l'emploi, il y a également lieu de développer le projet du « Permis de conduire social ». L'objet est d'assister le jeune dans sa préparation à obtenir le permis de conduire en vue d'augmenter sa chance d'insertion professionnelle, voire même de trouver un emploi dans les secteurs de la logistique et du transport.

6. Un nouveau contrat de génération

Jusqu'à présent, il a été mis l'accent sur la préretraite solidarité. L'Etat participe à son financement si « l'employeur justifie le rééquilibrage de son personnel par l'embauche effective sous le couvert d'un contrat de travail conclu à durée indéterminée ou d'un contrat d'apprentissage. » Sans remettre en cause cet instrument, qui agit néanmoins négativement sur le taux d'emploi des seniors, il s'agit désormais de favoriser l'embauche d'un jeune demandeur d'emploi tout en maintenant le salarié plus âgé dans l'emploi. Celui-ci pourrait alors bénéficier d'une préretraite partielle ou d'une réduction de son temps de travail qui serait en partie compensée. Dans ce cadre il s'agit de faciliter et de favoriser la mise en œuvre de la disposition de l'article 562.2 du Code du Travail, particulièrement en cas de l'embauche d'un jeune difficile à insérer. Il s'agit à la fois d'encourager l'embauche des jeunes sans que cela doive absolument signifier la fin de l'activité des salariés plus âgés.

**3. Extrait du livre
« Études économiques de l'OCDE :
Luxembourg 2012 »**

Extrait du livre « Études économiques de l'OCDE : Luxembourg 2012 »

« Des politiques d'activation efficaces pourraient aider les gens à trouver un emploi. Cela étant, l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) pâtit depuis longtemps de l'insuffisance de ses ressources et de l'inefficacité de son fonctionnement qui réduisent sa capacité à mettre en relation les personnes en recherche d'emploi et les offres d'emploi. Une réforme majeure de l'ADEM a été mise en œuvre en 2012. Elle aura pour effet d'accroître le nombre des conseillers professionnels, d'augmenter celui des agences locales, de simplifier les relations des demandeurs d'emploi avec l'ADEM, de mettre en place un nouveau système d'information, d'instaurer un système d'établissement de profils et de permettre à l'ADEM de s'investir davantage auprès des chômeurs. Il s'agit là d'avancées importantes, dont les personnes en recherche d'emploi et les employeurs ne sentiront pas immédiatement les effets. Certaines carences subsistent concernant la conception et la mise en œuvre du système d'activation, notamment, comme on l'a vu dans *l'Étude économique 2010 du Luxembourg* (OCDE, 2010a) une intervention précoce insuffisante des pouvoirs publics avant que le risque de devenir ou de rester chômeur ne soit solidement ancré. Ces carences doivent encore être réglées.

[...]

Principales recommandations pour augmenter la productivité et l'efficacité du marché du travail :

[...]

Poursuivre les réformes en cours de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et renforcer le système d'activation. Vérifier l'efficacité de la totalité des programmes d'activation du marché du travail en vigueur.

[...] »

Source : OCDE (2012), *Études économiques de l'OCDE : Luxembourg 2012*, Éditions OCDE, pages 25 et 26.

**4. Invitation à une réunion spéciale du
Comité permanent du Travail et de
l'Emploi : Relancer l'emploi**



Luxembourg, le 15 janvier 2013

Aux membres du
Comité permanent
Travail et Emploi

Objet : Réunion spéciale du CPTE : Relancer l'emploi

Mesdames, Messieurs,

Le chômage a continué sa courbe ascendante ces derniers mois. Si cette évolution est en partie due à la détérioration de la conjoncture économique en Europe, il ne faut pas négliger certains aspects structurels propres à notre pays. La lutte contre le chômage et la promotion de l'emploi doivent être les priorités politiques de cette année 2013. A cette fin il faut mobiliser tous les acteurs et toutes les ressources pour rapidement inverser la courbe du chômage. Un rôle central dans cette mobilisation pour l'emploi revient évidemment aux partenaires sociaux.

En vue d'identifier un certain nombre de mesures permettant de réduire le chômage et d'insérer dans l'emploi ceux qui sont à la recherche d'un travail, je vous invite à une réunion spéciale du CPTE consacrée à l'élaboration d'un pacte pour l'emploi. Le Ministre de l'Economie et la Ministre des classes moyennes seront pleinement associés à ces travaux. Il s'agit entre autres de faire le point sur la mise en œuvre du plan d'action pour l'emploi des jeunes qu'il s'agira de compléter. Je propose également d'aborder des propositions visant à faciliter la création d'emploi ainsi que l'éventuelle adaptation du plan de maintien dans l'emploi. L'objectif est de trouver un large consensus sur des actions prioritaires ainsi que sur des réformes à mettre en œuvre à court ou à moyen terme.

Cette réunion spéciale du CPTE aura lieu le 20 février 2013 à 14 heures dans les locaux du Conseil économique et social. Un dossier vous parviendra prochainement.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas Schmit
Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Immigration

Copie : Monsieur Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce
Monsieur Roland Kuhn, Président de la Chambre des Métiers
Monsieur Robert Dennewald, Président de la FEDIL
Monsieur, Norbert Geisen, Président de la Fédération des Artisans

5. Bulletin de l'emploi de l'ADEM – décembre 2012

N° 12 - DECEMBRE 2012

B U L L E T I N L U X E M B O U R G E O I S D E

l'emploi

DONNÉES MENSUELLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Contacts

Demandeurs d'emploi : 247 88 888
Employeurs : 247 88 000

Agence de Luxembourg

10, rue Bender
L-1229 Luxembourg

Agence de Diekirch

2, rue Clairefontaine
L-9220 Diekirch

Agence de Differdange

23, Grand-Rue
L-4575 Differdange

Agence de Dudelange

56, rue du Parc
L-3542 Dudelange

Agence de Esch/Alzette

1, Boulevard Porte de France
L-4360 Esch-sur-Alzette

Agence de Wasserbillig

44, Esplanade de la Moselle
L-6637 Wasserbillig

Agence de Wiltz

25, rue du Château
L-9516 Wiltz



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Service information et presse



Agence pour le développement de l'emploi



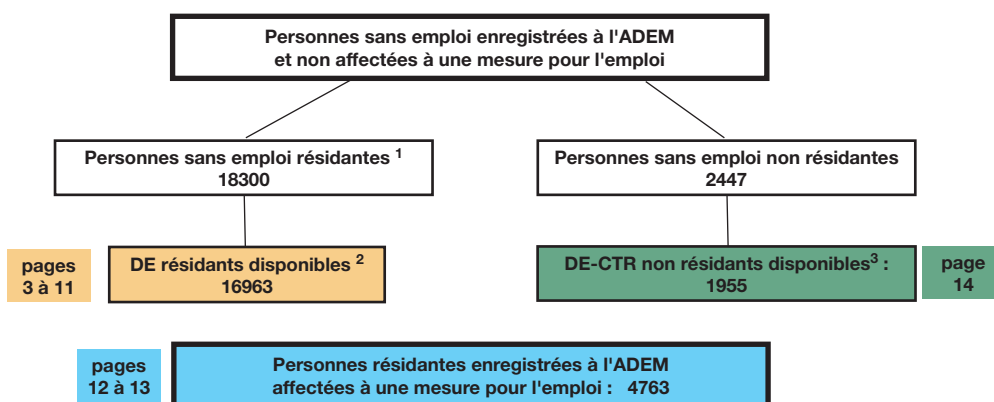
Chiffres-clés

Synoptique

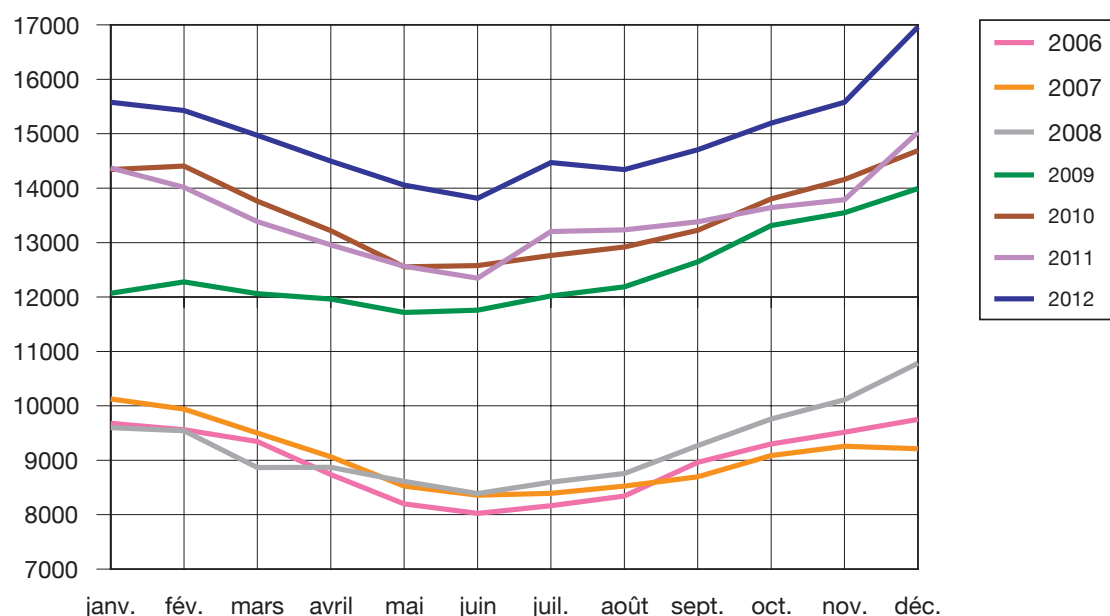
¹ **Personnes sans emploi résidentes** : personnes sans emploi, résidentes sur le territoire national, à la recherche d'un emploi approprié, non affectées à une mesure pour l'emploi, indemnisées ou non indemnisées et ayant respecté les obligations de suivi de l'ADEM.

² **Demandeurs d'emploi résidents disponibles** personnes sans emploi résidentes qui, à la date du relevé statistique, ne sont ni en congé de maladie depuis plus de 7 jours, ni en congé de maternité.

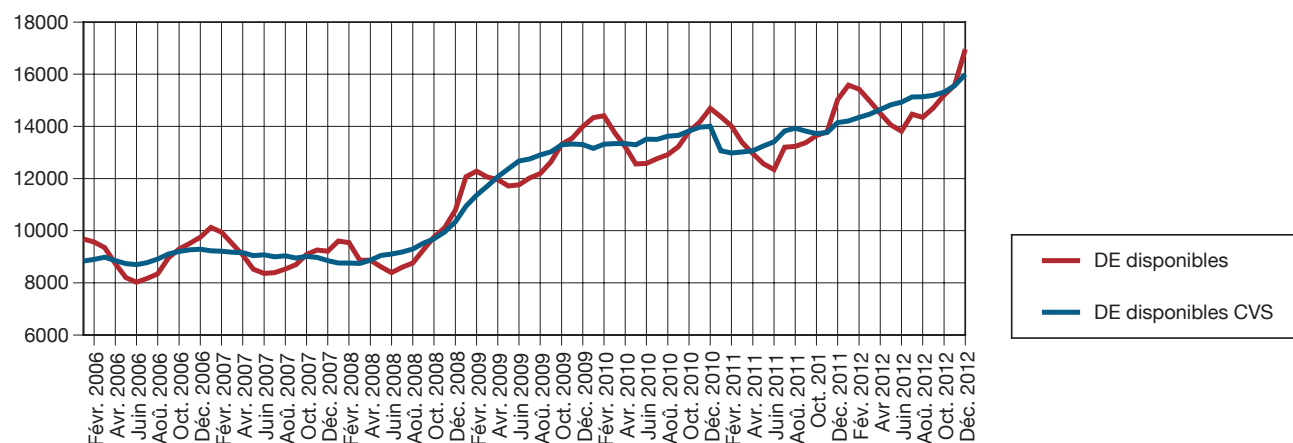
³ **Demandeurs d'emploi - CTR non résidents disponibles**



Demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits en fin de mois



Nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles corrigé des variations saisonnières (DE cvs)



1. Emploi et chômage les demandeurs d'emploi inscrits et les offres d'emploi enregistrées

1.1. Demandeurs d'emploi disponibles inscrits en fin de mois

	Demandeurs d'emploi résidents disponibles (DE) ¹			
	Hommes	Femmes	Total DE	Ecart annuel % ²
Moy. 2011	7396	6098	13494	-0,3
Moy. 2012	8268	6698	14966	10,9
nov-11	7519	6270	13789	-2,6
déc-11	8620	6408	15028	2,3
jan-12	8817	6762	15579	8,4
fév-12	8722	6705	15427	10,1
mars-12	8409	6562	14971	11,8
avr-12	8000	6496	14496	11,9
mai-12	7682	6375	14057	11,9
juin-12	7464	6349	13813	11,9
juil-12	8118	6352	14470	9,6
aoû-12	7850	6493	14343	8,4
sep-12	7967	6739	14706	9,9
oct-12	8151	7043	15194	11,4
nov-12	8389	7189	15578	13,0
déc-12	9650	7313	16963	12,9

¹ **Demandeurs d'emploi résidents disponibles** : personnes sans emploi résidentes qui, à la date du relevé statistique, ne sont ni en congé de maladie depuis plus de 7 jours, ni en congé de maternité.

² **Ecart annuel %** : évolution en % par rapport au même mois de l'année précédente

1.2. Taux de chômage mensuels désaisonnalisés et nombres des demandeurs d'emploi résidents disponibles désaisonnalisés

	déc-11	jan-12	fév-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	aoû-12	sep-12	oct-12	nov-12	déc-12
Taux de chômage	5,8	5,8	5,9	5,9	6,0	6,0	6,1	6,1	6,1	6,1	6,2	6,2	6,4
Nombre DE cvs ¹	14145	14211	14343	14470	14645	14832	14930	15131	15133	15190	15309	15567	15994
Ecart mensuel % ²	0,5	0,9	0,9	1,2	1,3	0,7	1,3	0,0	0,4	0,8	1,7	2,7	

¹ cvs : corrigé des variations saisonnières

² **Ecart mensuel %** : évolution en % par rapport au mois précédent

Source: Statec

1.3. Emploi et population active (données brutes)

	nov-11	déc-11	nov-12	déc-12
1. Emploi salarié				
1a) National	208169	205706	212931	210010
1b) Intérieur (1a + 1c- 1d)	353431	348671	360959	355191
1c) Frontaliers entrants	156146	153828	158673	155807
1d) Résidents sortants	10884	10863	10645	10625
2. Emploi non-salarié				
2a. National	21854	21853	22190	22189
2b. Intérieur	22554	22553	22890	22889
3. Emploi total				
3a. National (1a+2a)	230023	227559	235121	232199
3b. Intérieur (1b+2b)	375985	371224	383849	378081
4. Total DE résidents disponibles	13789	15028	15578	16963
5. Population active (3a+4)	243812	242587	250699	249162
6. Taux de chômage brut (4/5)	5,7	6,2	6,2	6,8

1a, 2a, 3a – Concept national : Emploi des résidents

1b, 2b, 3b – Concept intérieur : Emploi sur le territoire national

1c – Frontaliers entrants : non-résidents travaillant sur le territoire national

1d – Résidents sortants : résidents travaillant en dehors du territoire national (surtout les fonctionnaires internationaux)

4 – Total DE résidents disponibles : personnes sans emploi résidentes qui, à la date du relevé statistique, ne sont ni en congé de maladie depuis plus de 7 jours, ni en congé de maternité.

Les données en italique sont des estimations

Source: ADEM, Statec (comptes nationaux)



1.4. Demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits en fin de mois par agence



1.5. Inscriptions de demandeurs d'emploi résidents au cours du mois (FLUX)

Flux d'entrée des demandeurs d'emploi (créations de dossiers) : nombre de DE qui se sont inscrits auprès des bureaux de placement au cours du mois.

FLUX	déc-11	jan-12	fév-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	aoû-12	sep-12	oct-12	nov-12	déc-12
Total DE	1727	2482	1824	1908	1604	1585	1471	1996	1754	2062	2289	1940	1899
Hommes	1080	1377	1060	1079	825	872	765	1119	971	1033	1206	1075	1213
Femmes	647	1105	764	829	779	713	706	877	783	1029	1083	865	686
moins de 25 ans	374	590	443	420	325	360	318	560	499	659	650	474	384
25-29 ans	288	432	280	289	288	258	241	273	274	326	350	320	290
30-39 ans	476	652	488	540	450	443	417	518	443	523	593	527	511
40-49 ans	388	542	416	422	354	353	332	429	365	382	447	417	461
50-59 ans	184	248	185	226	175	161	153	209	160	167	231	184	236
60 ans et plus	17	18	12	11	12	10	10	7	13	5	18	18	17
dont premières inscriptions	634	883	676	780	616	529	539	734	685	843	954	724	640

1.6. Les offres d'emploi (STOCKS et FLUX)

Stocks des offres d'emploi : postes vacants déclarés à l'ADEM par les employeurs figurant dans les fichiers à la date du relevé statistique.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Total	
nov-11	768	169	678	129	13	36	0	205	90	218	75	0	2381	A - Professions libérales, techniciens et assimilés
déc-11	685	144	609	105	18	46	0	190	69	194	95	0	2155	B - Directeurs et cadres administratifs supérieurs
jan-12	696	184	754	129	30	51	8	179	100	233	131	0	2495	C - Employés de bureau
fév-12	972	201	869	175	28	45	0	233	148	222	138	0	3031	D - Vendeurs
mars-12	954	205	805	171	67	65	1	279	170	255	152	0	3124	E - Agriculteurs, forestiers, carriers, mineurs et assimilés
avr-12	862	180	761	137	59	78	1	301	106	280	94	0	2859	F - Travailleurs des transports
mai-12	879	180	802	157	56	46	2	338	111	283	112	0	2966	G - Travailleurs des communications
juin-12	893	208	714	156	66	75	13	348	145	289	98	0	3005	H - Artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment)
juil-12	939	167	687	163	65	73	10	310	115	289	134	0	2952	I - Artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes)
aoû-12	928	197	716	164	45	102	10	320	85	255	142	0	2964	J - Hôtellerie, restauration
sep-12	810	201	637	162	33	56	0	263	100	228	91	0	2581	K - Autres services
oct-12	829	198	710	146	14	44	0	262	103	245	79	0	2630	L - Pas de demandes prioritaires
nov-12	756	197	732	131	11	27	5	150	72	270	143	0	2494	
déc-12	562	111	582	117	12	20	1	123	29	215	103	0	1875	

Flux des offres d'emploi - postes vacants déclarés à l'ADEM par les employeurs au cours du mois

FLUX	nov-11	déc-11	jan-12	fév-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	aoû-12	sep-12	oct-12	nov-12	déc-12
Offres d'emploi	1587	1315	2527	2198	2307	2003	2083	2225	2037	1879	1792	2131	1608	1207

2. Demandeurs d'emploi résidents disponibles bénéficiant de l'indemnité de chômage complet en fin de mois

	Demandeurs d'emploi résidents disponibles indemnisés ¹				dont personnes en mesure
	Hommes	Femmes	Total	Ecart annuel % ²	
moy. 2011	3559	2662	6221	-2,0	434
moy. 2012	3838	2717	6555	5,4	405
nov-11	3654	2713	6367	8,6	405
déc-11	4465	2784	7249	4,5	310
jan-12	4226	2837	7063	4,3	354
fév-12	4224	2755	6979	5,0	364
mars-12	3821	2636	6457	4,5	381
avr-12	3708	2612	6320	7,8	432
mai-12	3559	2559	6118	7,0	442
juin-12	3453	2593	6046	7,0	403
juil-12	3883	2636	6519	6,8	444
aoû-12	3703	2688	6391	6,6	376
sep-12	3582	2614	6196	5,7	408
oct-12	3598	2781	6379	2,0	442
nov-12	3717	2899	6616	3,9	439
déc-12	4576	2997	7573	4,5	372

¹ **Demandeurs d'emploi disponibles indemnisés** - Demandeurs d'emploi disponibles résidant sur le territoire nationale admis au bénéfice de l'indemnité de chômage complet conformément aux dispositions L. 521-1. et suivantes du Code du travail.

² **Ecart annuel %** : évolution en % par rapport au même mois de l'année précédente



3. Caractéristiques des demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits en fin de mois

3.1. Par genre et par âge

	Âge	< 25	25-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Total	%
nov-12	Total	2264	1735	3749	4070	3313	447	15578	
	%	14,5	11,1	24,1	26,1	21,3	2,9	100	
déc-12	Hommes	1334	1020	2225	2639	2154	278	9650	56,9
	Femmes	943	863	1910	1960	1447	190	7313	43,1
	Total	2277	1883	4135	4599	3601	468	16963	100
	%	13,4	11,1	24,4	27,1	21,2	2,8	100	
déc-11	Total	2052	1683	3579	4137	3184	393	15028	
	%	13,7	11,2	23,8	27,5	21,2	2,6	100	

3.2. Par genre et par ancienneté d'inscription

	Mois	-1	1-2	2-3	3-6	6-9	9-12	12-18	18-24	24 et +	Total
nov-12	Total	1660	1846	1310	2148	1422	1106	1537	775	3774	15578
	%	10,7	11,8	8,4	13,8	9,1	7,1	9,9	5,0	24,2	100
déc-12	Hommes	1098	809	848	1591	782	734	1025	508	2255	9650
	Femmes	609	689	783	1307	689	561	702	358	1615	7313
	Total	1707	1498	1631	2898	1471	1295	1727	866	3870	16963
	%	10,1	8,8	9,6	17,1	8,7	7,6	10,2	5,1	22,8	100
déc-11	Total	1486	1440	1252	2698	1285	1099	1450	809	3509	15028
	%	9,9	9,6	8,3	18,0	8,6	7,3	9,6	5,4	23,3	100

3.3. Par genre et par niveau de formation

	Niveau de formation	NI	NM inférieur	NM supérieur	NS	NP	Total
déc-12	Total	7006	1718	3677	2448	729	15578
	%	45,0	11,0	23,6	15,7	4,7	100
déc-12	Hommes	4702	973	2057	1327	591	9650
	Femmes	3133	879	1740	1217	344	7313
	Total	7835	1852	3797	2544	935	16963
	%	46,2	10,9	22,4	15,0	5,5	100
déc-11	Total	7273	1702	3264	2092	697	15028
	%	48,4	11,3	21,7	13,9	4,7	100

NM total : NM inférieur + NM supérieur : 1852 + 3797 = 5649 DE

NM supérieur 3797 DE dont 690 personnes ayant terminé avec succès
une classe de 13^e ou 14^e de l'enseignement secondaire technique
357 personnes ayant terminé avec succès le niveau BAC enseignement secondaire

NS : 2544 DE BAC + dont 2275 personnes ayant fait des études universitaires parmi lesquelles
510 -> 3 années d'études
1253 -> 4 années et plus

3.4. Par genre et par emploi recherché (demande d'emploi)¹

		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Total
nov-12	Total	1608	324	2327	1483	315	652	17	2746	1979	1622	2444	61	15578
	%	10,3	2,1	15,0	9,5	2,0	4,2	0,1	17,6	12,7	10,4	15,7	0,4	100
déc-12	Hommes	721	204	886	569	293	670	6	3484	1758	758	250	51	9650
	Femmes	949	121	1488	965	48	34	9	133	380	939	2226	21	7313
	Total	1670	325	2374	1534	341	704	15	3617	2138	1697	2476	72	16963
	%	9,9	1,9	14,0	9,0	2,0	4,2	0,1	21,3	12,6	10,0	14,6	0,4	100
déc-11	Total	1428	261	2120	1361	307	626	13	3169	2116	1440	2140	47	15028
	%	9,5	1,7	14,1	9,1	2,0	4,2	0,1	21,1	14,1	9,6	14,2	0,3	100

¹ Seul le souhait prioritaire de chaque demandeur d'emploi est retenu comme demande d'emploi

3.5. Par niveau de formation et par emploi recherché (demande d'emploi)¹

		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Total
nov-12	Total	1608	324	2327	1483	315	652	17	2746	1979	1622	2444	61	15578
	%	10,3	2,1	15,0	9,5	2,0	4,2	0,1	17,6	12,7	10,4	15,7	0,4	100
déc-12	NI	165	11	308	581	193	402	10	2267	1452	825	1593	28	7835
	NM inf.	126	7	290	293	55	87	1	313	238	226	206	10	1852
	NM sup.	364	64	903	508	77	140	2	594	301	465	366	13	3797
	NS	996	242	843	140	3	35	1	62	40	101	72	9	2544
	NP	19	1	30	12	13	40	1	381	107	80	239	12	935
	Total	1670	325	2374	1534	341	704	15	3617	2138	1697	2476	72	16963
	%	9,9	1,9	14,0	9,0	2,0	4,2	0,1	21,3	12,6	10,0	14,6	0,4	100
déc-11	Total	1428	261	2120	1361	307	626	13	3169	2116	1440	2140	47	15028
	%	9,5	1,7	14,1	9,1	2,0	4,2	0,1	21,1	14,1	9,6	14,2	0,3	100

¹ Seul le souhait prioritaire de chaque demandeur d'emploi est retenu comme demande d'emploi

Niveaux de formation

Sans indication pour les diplômes éventuellement acquis

NI - Niveau inférieur scolarité obligatoire

NM - Niveau moyen inférieur

10^{ème} à 11^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique +
4^{ème} et 3^{ème} Enseignement Secondaire

- Niveau moyen supérieur

12^{ème} à 14^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique +
2^{ème} et 1^{ère} Enseignement Secondaire

NS - Niveau supérieur
enseignement post-secondaire

NP - Non précisé

Regroupement des demandes d'emploi par secteur professionnel

- A** - Professions libérales, techniciens et assimilés
- B** - Directeurs et cadres administratifs supérieurs
- C** - Employés de bureau
- D** - Vendeurs
- E** - Agriculteurs, forestiers, carriers, mineurs et assimilés
- F** - Travailleurs des transports
- G** - Travailleurs des communications
- H** - Artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment)
- I** - Artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes)
- J** - Hôtellerie, restauration
- K** - Autres services
- L** - Pas de demandes prioritaires

3.6. Par genre, par âge et par ancienneté d'inscription

Décembre 2012															
Âge Mois	moins de 25 ans			25-29 ans			30-39 ans			40-49 ans			50-59 ans		
	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.
-1	211	126	337	157	99	256	297	170	467	275	140	415	146	71	217
1-2	194	126	320	132	122	254	212	200	412	171	162	333	92	72	164
2-3	180	161	341	112	117	229	240	228	468	183	170	353	120	99	219
3-6	321	243	564	206	184	390	418	394	812	418	322	740	213	159	372
6-9	90	60	150	100	92	192	201	227	428	235	199	434	140	105	245
9-12	71	48	119	82	59	141	197	174	371	206	159	365	164	108	272
12-18	95	85	180	77	66	143	231	187	418	299	201	500	285	145	430
18-24	40	22	62	27	31	58	89	74	163	157	124	281	167	96	263
24 et +	132	72	204	127	93	220	340	256	596	695	483	1178	827	592	1419
Total	1334	943	2277	1020	863	1883	2225	1910	4135	2639	1960	4599	2154	1447	3601

3.7. Par genre, par niveau de formation et par ancienneté d'inscription

Niv. Mois	Niveau inférieur			Niveau moyen inférieur			Niveau moyen supérieur			niveau supérieur			Niveau non précisé			Total		
	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.
-1	513	194	707	119	94	213	220	162	382	142	128	270	104	31	135	1098	609	1707
1-2	321	277	598	95	77	172	209	162	371	129	145	274	55	28	83	809	689	1498
2-3	331	275	606	101	85	186	216	228	444	162	164	326	38	31	69	848	783	1631
3-6	651	454	1105	143	147	290	416	367	783	272	269	541	109	70	179	1591	1307	2898
6-9	320	237	557	80	93	173	161	172	333	172	140	312	49	47	96	782	689	1471
9-12	346	227	573	64	53	117	146	127	273	116	114	230	62	40	102	734	561	1295
12-18	512	291	803	102	91	193	185	173	358	129	114	243	97	33	130	1025	702	1727
18-24	294	192	486	46	37	83	87	65	152	61	50	111	20	14	34	508	358	866
24 et +	1414	986	2400	223	202	425	417	284	701	144	93	237	57	50	107	2255	1615	3870
Total	4702	3133	7835	973	879	1852	2057	1740	3797	1327	1217	2544	591	344	935	9650	7313	16963

Niveaux de formation

Sans indication pour les diplômes éventuellement acquis

NI - Niveau inférieur scolaire obligatoire

NM - Niveau moyen inférieur 10^{ème} à 11^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique + 4^{ème} et 3^{ème} Enseignement Secondaire

- Niveau moyen supérieur 12^{ème} à 14^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique + 2^{ème} et 1^{ère} Enseignement Secondaire

NS - Niveau supérieur enseignement post-secondaire

NP - Non précisé

3.8. Jeunes demandeurs d'emploi résidents disponibles âgés de moins de 25 ans

Jeunes demandeurs d'emploi - personnes de moins de 25 ans, sans emploi, résidant sur le territoire national, disponibles pour le marché du travail, à la recherche d'un emploi approprié, non affectées à une mesure pour l'emploi, indemnisées ou non indemnisées et ayant respecté les obligations de suivi de l'ADEM

Par genre et par âge

Âge	-16	16	17	18	19	20	21	22	23	24	Total	%
Hommes	0	13	34	83	139	186	221	243	213	202	1334	58,6
Femmes	0	3	20	63	81	125	148	148	188	167	943	41,4
Total	0	16	54	146	220	311	369	391	401	369	2277	100
%	0,0	0,7	2,4	6,4	9,7	13,6	16,2	17,2	17,6	16,2	100	

Par genre et par emploi recherché (demande d'emploi)¹

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Total
Hommes	67	3	159	143	85	46	1	454	226	96	41	13	1334
Femmes	127	6	235	208	20	1	1	22	53	92	174	4	943
Total	194	9	394	351	105	47	2	476	279	188	215	17	2277
%	8,5	0,4	17,3	15,4	4,6	2,1	0,1	20,9	12,3	8,3	9,4	0,7	100

¹ Seul le souhait prioritaire de chaque demandeur d'emploi est retenu comme demande d'emploi

Par niveau de formation et par emploi recherché (demande d'emploi)¹

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Total	%
NI	46	0	46	171	50	20	2	234	190	83	108	4	954	41,9
NM inf.	36	0	47	96	17	15	0	67	49	31	45	1	404	17,7
NM sup.	64	1	240	79	37	10	0	154	26	60	51	8	730	32,1
NS	44	8	55	5	1	1	0	3	1	7	2	1	128	5,6
NP	4	0	6	0	0	1	0	18	13	7	9	3	61	2,7
Total	194	9	394	351	105	47	2	476	279	188	215	17	2277	100
%	8,5	0,4	17,3	15,4	4,6	2,1	0,1	20,9	12,3	8,3	9,4	0,7	100	

¹ Seul le souhait prioritaire de chaque demandeur d'emploi est retenu comme demande d'emploi

Regroupement des demandes d'emploi par secteur professionnel

- A - Professions libérales, techniciens et assimilés
- B - Directeurs et cadres administratifs supérieurs
- C - Employés de bureau
- D - Vendeurs
- E - Agriculteurs, forestiers, carriers, mineurs et assimilés
- F - Travailleurs des transports
- G - Travailleurs des communications
- H - Artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment)
- I - Artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes)
- J - Hôtellerie, restauration
- K - Autres services
- L - Pas de demandes prioritaires

Niveaux de formation

Sans indication pour les diplômes éventuellement acquis

NI - Niveau inférieur scolarité obligatoire

NM - Niveau moyen inférieur

10^{ème} à 11^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique
+
4^{ème} et 3^{ème} Enseignement Secondaire

- Niveau moyen supérieur

12^{ème} à 14^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique
+
2^{ème} et 1^{ère} Enseignement Secondaire

NS - Niveau supérieur enseignement post-secondaire

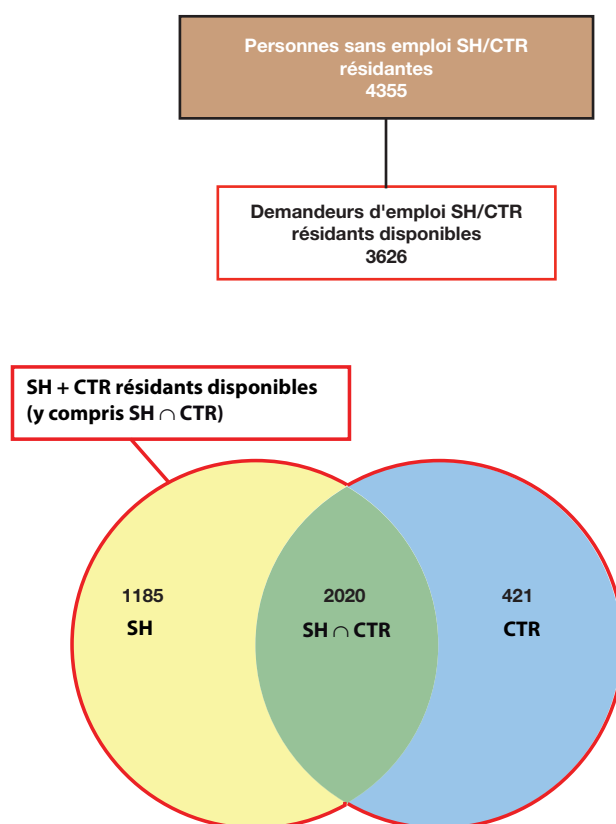
NP - Non précisé

3.9. DE "salariés handicapés" (SH) et "salariés à capacité de travail réduite" (CTR)

SH - salariés handicapés : demandeurs d'emploi ayant le statut de «salarié handicapé», présentant une diminution de leur capacité de travail de 30 % au moins et qui sont reconnus aptes à exercer un emploi salarié sur le marché du travail ordinaire ou dans un atelier protégé

CTR - salariés à capacité de travail réduite : personnes bénéficiaires d'une décision de reclassement externe prise par la commission mixte de reclassement des salariés incapables à exercer leur dernier poste de travail en application des dispositions L. 551-1. et suivantes du Code du travail

SH $\cap$ CTR : personnes reconnues «salarié handicapé» et bénéficiant d'une décision de reclassement externe



	déc-11	jan-12	fév-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	août-12	sep-12	oct-12	nov-12	déc-12
Total SH + CTR résidents disponibles (y compris SH $\cap$ CTR)	3223	3282	3287	3313	3336	3330	3364	3437	3448	3480	3515	3500	3626
SH résidents disponibles	1144	1166	1188	1193	1176	1162	1152	1173	1141	1156	1187	1190	1185
%	35,5	35,5	36,1	36,0	35,3	34,9	34,2	34,1	33,1	33,2	33,8	34,0	32,7
CTR résidents disponibles	1721	1754	1736	1763	1802	1810	1850	1881	1915	1928	1933	1912	2020
%	53,4	53,5	52,8	53,2	54,0	54,4	55,0	54,7	55,5	55,4	55,0	54,6	55,7
SH $\cap$ CTR résidents disponibles	358	362	363	357	358	358	362	383	392	396	395	398	421
%	11,1	11,0	11,0	10,8	10,7	10,7	10,8	11,2	11,4	11,4	11,2	11,4	11,6

📖 Population totale des SH et CTR résidents disponibles par genre et par âge (y compris SH ∩ CTR)

	Âge	< 25	25-29	30-39	40-49	50-59	>= 60	Total	%
déc-12	Hommes	68	68	289	710	877	107	2119	58,4
	Femmes	36	52	218	468	637	96	1507	41,6
	Total	104	120	507	1178	1514	203	3626	100
	%	2,9	3,3	14,0	32,5	41,7	5,6	100	

📖 Population totale des SH et CTR résidents disponibles par genre et par ancienneté d'inscription (y compris SH ∩ CTR)

	Mois	-1	1-2	2-3	3-6	6-9	9-12	13-18	18-24	24 et +	Total
déc-12	Hommes	39	25	57	87	101	94	195	165	1356	2119
	Femmes	33	17	28	79	63	65	132	104	986	1507
	Total	72	42	85	166	164	159	327	269	2342	3626
	%	2,0	1,2	2,4	4,6	4,5	4,4	9,0	7,4	65,5	100

📖 Population totale des SH et CTR résidents disponibles par genre et par niveau de formation (y compris SH ∩ CTR)

	Formation	NI	NM inf.	NM sup.	NS	NP	Total
déc-12	Hommes	1371	194	392	72	90	2119
	Femmes	974	158	239	62	74	1507
	Total	2345	352	631	134	164	3626
	%	64,7	9,7	17,4	3,7	4,5	100

Niveaux de formation

Sans indication pour les diplômes éventuellement acquis

NI - Niveau inférieur scolarité obligatoire

NM - Niveau moyen inférieur

10^{ème} à 11^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique +
4^{ème} et 3^{ème} Enseignement Secondaire

- Niveau moyen supérieur

12^{ème} à 14^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique +
2^{ème} et 1^{ère} Enseignement Secondaire

NS - Niveau supérieur

enseignement post-secondaire

NP - Non précisé

4. Personnes résidentes bénéficiant d'une mesure pour l'emploi

Personnes enregistrées à l'ADEM résidant sur le territoire national et affectées à une mesure pour l'emploi.

Situation en fin de mois

	SRP	FORMA	dont AP	PA	MS	OTI*	AIP*	CAE	CIE	dont CIE-EP	Total
Hommes	233	238	175	75	1022	234	401	240	565	109	3008
Femmes	191	176	113	68	380	93	344	112	391	111	1755
Total	424	414	288	143	1402	327	745	352	956	220	4763
<i>déc-11</i>	439	481	308	126	995	231	605	297	920	208	4094

Série chronologique

	SRP	FORMA	dont AP	PA	MS	OTI*	AIP*	CAE	CIE	dont CIE-EP	Total
moy. 2011	442	577	290	123	1072	271	530	286	920	175	4221
moy. 2012	405	553	291	130	1237	293	720	314	940	211	4592
	SRP	FORMA	dont AP	PA	MS	OTI*	AIP*	CAE	CIE	dont CIE-EP	Total
nov-11	438	642	312	138	1007	248	602	287	940	212	4302
déc-11	439	481	308	126	995	231	605	297	920	208	4094
jan-12	435	594	306	132	958	233	698	310	930	202	4290
fév-12	408	583	304	127	963	246	734	317	933	200	4311
mars-12	400	565	298	127	994	266	713	318	949	209	4332
avr-12	417	625	296	129	1110	277	710	312	959	206	4539
mai-12	403	624	293	127	1192	296	712	315	956	205	4625
juin-12	403	541	286	132	1262	294	711	319	950	209	4612
juil-12	393	538	281	130	1376	323	736	304	964	215	4764
août-12	385	445	273	122	1383	308	716	292	948	216	4599
sep-12	384	534	285	124	1367	308	714	299	907	220	4637
oct-12	398	589	287	130	1394	316	715	307	916	216	4765
nov-12	420	587	295	137	1437	325	734	321	911	215	4872
déc-12	424	414	288	143	1402	327	745	352	956	220	4763

* AIP : anciennement ATI, OTI : anciennement MT

SRP (Stage de Réinsertion Professionnelle) - pour demandeurs d'emploi âgés de plus de 30 ans recevant une formation théorique et pratique dans le cadre d'un placement en stage indemnisé auprès d'un employeur

FORMA - mesures de formation réalisées afin de permettre une meilleure intégration des demandeurs d'emploi sur le marché du travail (y compris l'apprentissage pour adultes)

AP (Apprentissage pour adultes) - personnes enregistrées à l'ADEM, à la charge du Fonds pour l'Emploi, suivant des cours de formation dans le cadre de l'apprentissage pour adultes préparant aux certificats

- certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP), certificat de capacité manuelle (CCM) ou certificat de capacité professionnelle (CCP).
- certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) ou diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)
- diplôme de technicien (DT)

PA (Pool des Assistants) - pool de personnes rémunérées, chargées d'assister les directeurs des établissements post primaires dans la surveillance et dans les domaines périscolaire et administratif

MS (Mesures Spéciales) - pour demandeurs d'emploi non-indemnisés par l'ADEM, pris en charge par des associations sans but lucratif

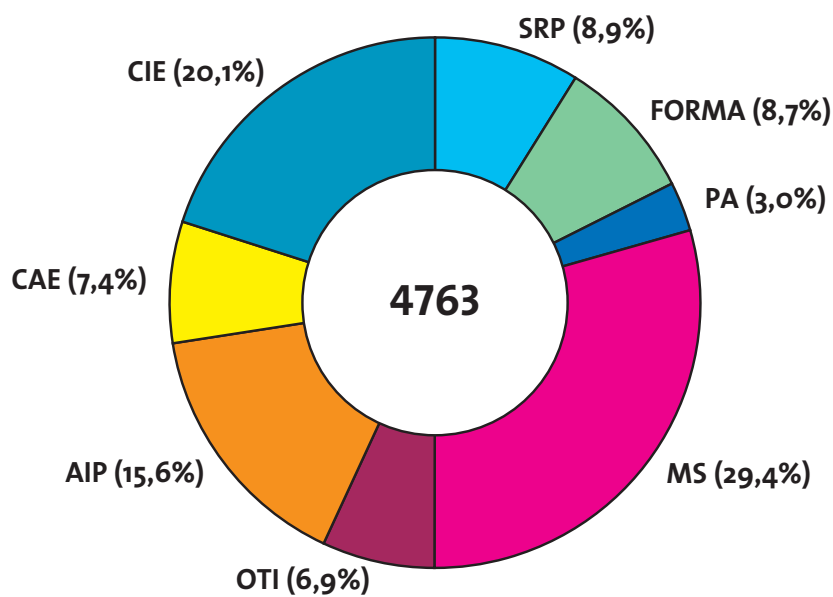
OTI (Occupation Temporaire Indemnisée) - occupation à des travaux d'utilité publique de demandeurs d'emploi indemnisés (anciennement MT)

AIP (Activités d'insertion professionnelle) - affectations temporaires (travaux d'utilité collective et stages en entreprise) organisées par le SNAS (anciennement ATI)

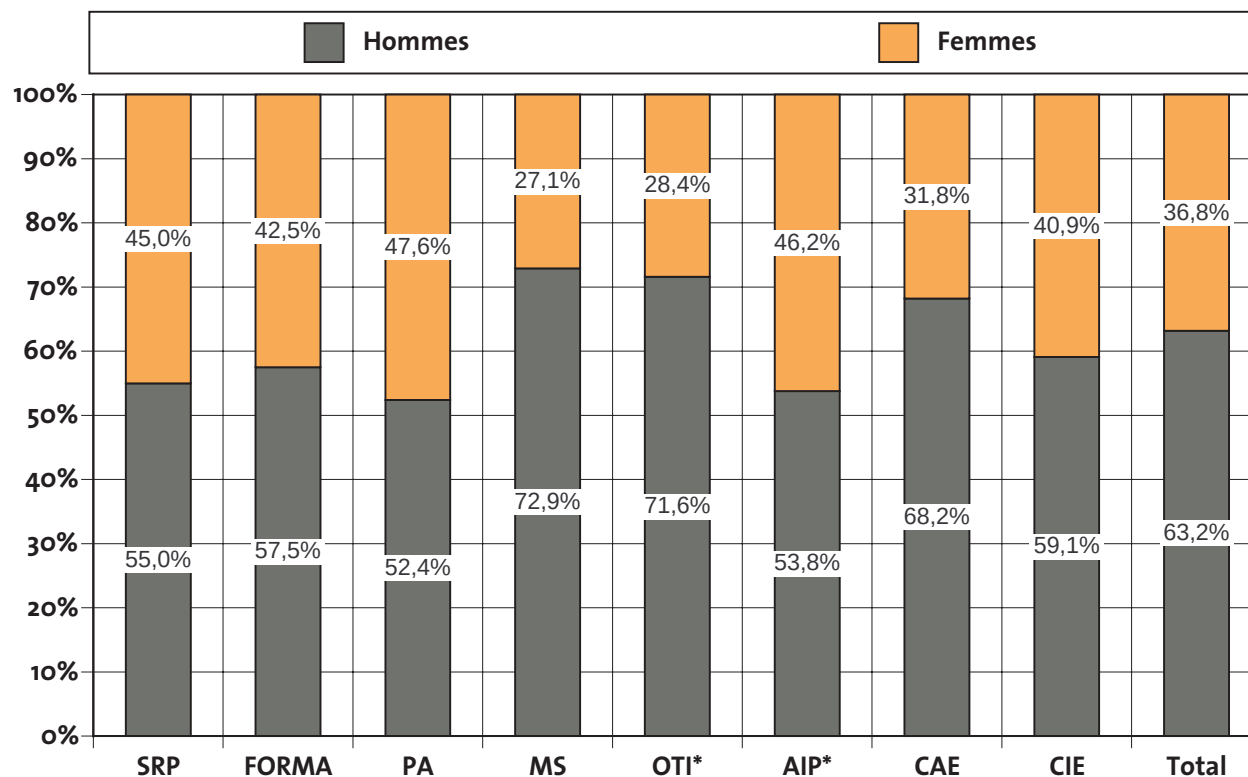
CAE (Contrat appui-emploi) - pour jeunes demandeurs d'emploi de moins de trente ans accomplis recevant une initiation et/ou une formation pratique et théorique en vue d'augmenter leurs compétences et faciliter leur intégration sur le marché du travail.

CIE (Contrat d'initiation-emploi) - pour jeunes demandeurs d'emploi de moins de trente ans accomplis recevant une formation pratique facilitant l'intégration sur le marché du travail y compris les CIE-EP qui ont pour objectif d'offrir une expérience de travail pratique aux jeunes qualifiés dans le but d'un accès définitif au marché de l'emploi

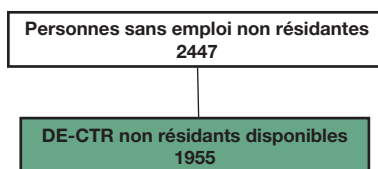
Répartition des personnes résidentes bénéficiant d'une mesure pour l'emploi selon le type



Ventilation par genre des personnes bénéficiant d'une mesure pour l'emploi



5. Personnes non-résidentes enregistrées à l'ADEM

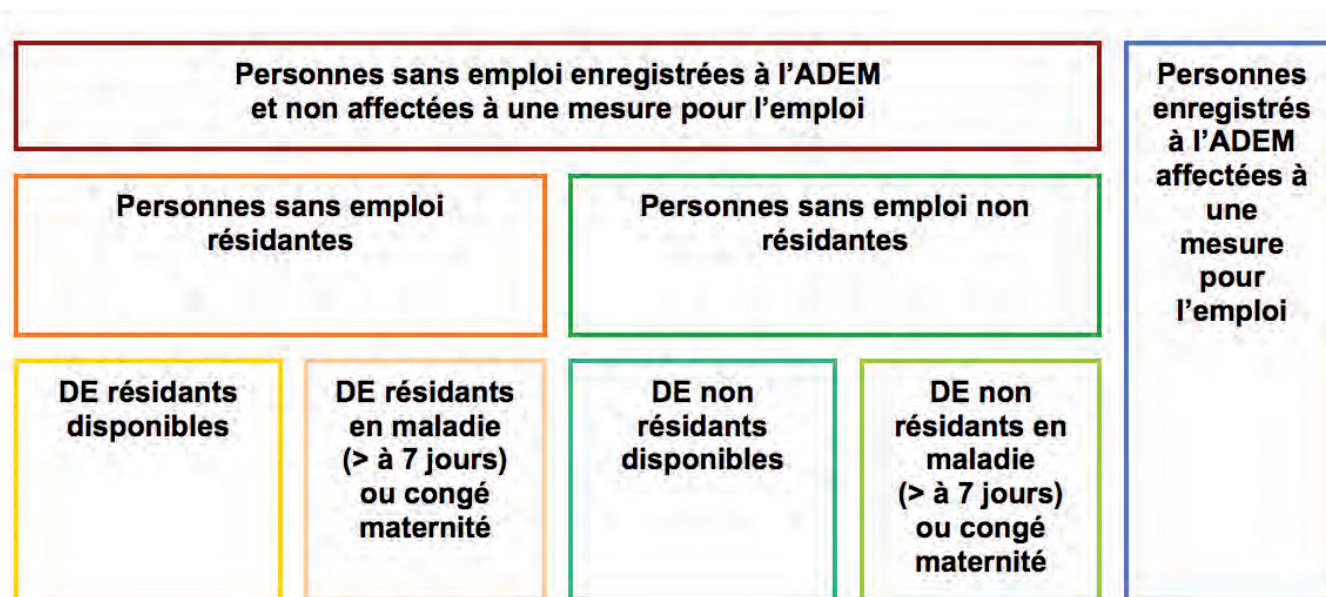


	DE - CTR non résidents disponibles ¹	dont DE - CTR non résidents dispo- nibles indemnisés ²
Moy. 2011	1445	520
Moy. 2012	1738	607
nov-11	1529	546
déc-11	1576	570
jan-12	1569	526
fév-12	1594	533
mars-12	1652	570
avr-12	1665	572
mai-12	1687	565
juin-12	1721	619
juil-12	1770	640
aoû-12	1784	633
sep-12	1779	641
oct-12	1826	643
nov-12	1852	661
déc-12	1955	678

¹ *Demandeurs d'emploi non résidents disponibles (DE frontaliers CTR)*

² *DE - CTR non résidents disponibles indemnisés* - Personnes non résidentes bénéficiaires d'une décision de reclassement externe prise par la commission mixte de reclassement des travailleurs incapables à exercer leur dernier poste de travail en application des dispositions L. 551-1. et suivantes du Code du travail et admises au bénéfice de l'indemnité de chômage complet.

6. Schéma explicatif des populations



7. Population active et chômage (données corrigées des variations saisonnières)

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
A	2009	11308	146673	196430	331795	20759	21459	217189	353255	12476	229665	5,4%	A Moyenne annuelle B Données mensuelles C Variation annuelle sur moyenne annuelle D Variation annuelle sur données mensuelles	
	2010	11221	149261	199625	337664	21212	21912	220837	359576	13545	234382	5,8%		
	2011	10975	153821	204649	347496	21722	22422	226371	369917	13499	239870	5,6%		
	2012	10734	156822	209480	355568	22059	22759	231539	378327	14980	246519	6,1%		
B	nov-10	11188	150792	200934	340538	21418	22118	222351	362655	13973	236324	5,9%		
	déc-10	11181	151036	201450	341305	21473	22173	222923	363477	14002	236924	5,9%		
	nov-11	10884	155339	206688	351144	21861	22561	228550	373705	13762	242312	5,7%		
	déc-11	10863	155891	206889	351917	21883	22583	228772	374499	14145	242917	5,8%		
	jan-12	10844	156162	207281	352600	21926	22626	229206	375225	14211	243417	5,8%		
	fév-12	10824	156155	207435	352766	21947	22647	229381	375413	14343	243724	5,9%		
	mars-12	10804	156129	208011	353336	21968	22668	229979	376004	14470	244449	5,9%		
	avr-12	10784	156152	208360	353728	21982	22682	230342	376410	14645	244987	6,0%		
	mai-12	10764	156379	208847	354462	22008	22708	230855	377170	14832	245688	6,0%		
	juin-12	10744	156601	209394	355250	22040	22740	231434	377990	14930	246364	6,1%		
	juil-12	10724	156708	209776	355760	22077	22777	231853	378536	15131	246983	6,1%		
	aoû-12	10705	157011	210191	356497	22100	22800	232291	379297	15133	247423	6,1%		
	sep-12	10685	157246	210383	356943	22105	22805	232487	379748	15190	247677	6,1%		
	oct-12	10665	157527	210947	357809	22157	22857	233103	380666	15309	248412	6,2%		
	nov-12	10645	157773	211362	358490	22185	22885	233547	381375	15567	249114	6,2%		
	déc-12	10625	158019	211779	359173	22212	22912	233991	382085	15994	249985	6,4%		
C	2009	2,3%	0,8%	1,3%	1,0%	1,6%	1,6%	1,3%	1,1%	34,6%	2,7%			
	2010	-0,8%	1,8%	1,6%	1,8%	2,2%	2,1%	1,7%	1,8%	8,6%	2,1%			
	2011	-2,2%	3,1%	2,5%	2,9%	2,4%	2,3%	2,5%	2,9%	-0,3%	2,3%			
	2012	-2,2%	2,0%	2,4%	2,3%	1,6%	1,5%	2,3%	2,3%	11,0%	2,8%			
D	sep-12	-2,2%	1,7%	2,3%	2,1%	1,2%	1,2%	2,2%	2,1%	9,9%	2,6%			
	oct-12	-2,2%	1,8%	2,4%	2,3%	1,5%	1,4%	2,3%	2,2%	11,6%	2,9%			
	nov-12	-2,2%	1,6%	2,3%	2,1%	1,5%	1,4%	2,2%	2,1%	13,1%	2,8%			
	déc-12	-2,2%	1,4%	2,4%	2,1%	1,5%	1,5%	2,3%	2,0%	13,1%	2,9%			

- A** Moyenne annuelle
B Données mensuelles
C Variation annuelle sur moyenne annuelle
D Variation annuelle sur données mensuelles

Les données en italique sont des estimations.

Sources : ADEM, STATEC (comptes nationaux)

- 1 - Salariés résidents sortants
- 2 - Frontaliers entrants
- 3 - Emploi salarié national
- 4 - Emploi salarié intérieur (3+2-1)
- 5 - Emploi non salarié national
- 6 - Emploi non salarié intérieur
- 7 - Emploi total national (3+5)
- 8 - Emploi total intérieur (4+6)
- 9 - Demande d'emploi non satisfaite
- 10 - Population active (7+9)
- 11 - Taux de chômage désaisonnalisé (9/10)

Publications des chiffres (pdf)

23 janvier 2013

22 février 2013

22 mars 2013

23 avril 2013



MINISTÈRE
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
Agence pour le développement de l'emploi



STATEC

CEPS
I N S T E A D

Impressum

Réalisation : ADEM, STATEC, Service Information et Presse, CEPS/INSTEAD

Layout : Cellule Eures de l'ADEM

Impression : Imprimerie EXE - Troisvierges

6. Conjoncture flash du Statec – janvier 2013

CONJONCTURE FLASH | JANVIER 2013

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Publication mensuelle sur l'état de la conjoncture luxembourgeoise

Léger recul du PIB au 3^{ème} trimestre

L'activité économique au Luxembourg a subi un recul dans la plupart des branches au cours du 3^{ème} trimestre et continue à souffrir du manque d'entrain de la demande intérieure. Le contexte international se serait par ailleurs montré peu porteur au 4^{ème} trimestre.

Une tendance à la baisse dans la majorité des branches

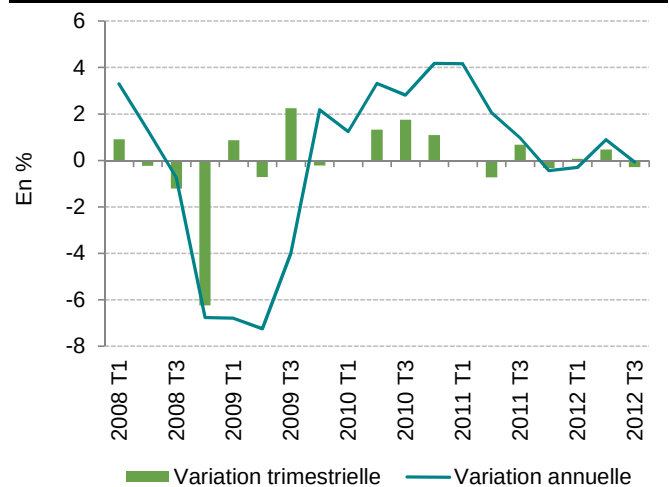
Au 3^{ème} trimestre 2012, le PIB luxembourgeois a enregistré un recul de 0.3% sur un trimestre (-0.1% sur un an). Peu de changements sont à signaler sur les trimestres précédents par rapport à la version antérieure des comptes – publiée en octobre 2012 – si ce n'est une très légère révision à la hausse du résultat du 2^{ème} trimestre (avec une progression de 0.5% contre +0.4% antérieurement).

La plupart des branches de l'économie sont affectées par ce mouvement de recul au 3^{ème} trimestre. Seule la catégorie des services traditionnellement moins exposés à la conjoncture (administration, éducation, santé et action sociale, services collectifs, sociaux et personnels) échappe à cette logique, avec toutefois une progression bien moins forte au 3^{ème} trimestre (+0.4% contre +1.0% environ sur chacun des deux trimestres précédents). La valeur ajoutée du secteur financier se replie de 0.5%, mais elle avait très nettement rebondi au 2^{ème} trimestre (+3.0%), donc cette baisse apparaît somme toute limitée et ne s'apparente pas à une véritable rechute. Plus inquiétant, les services aux entreprises enregistrent une baisse de leur valeur ajoutée pour le 2^{ème} trimestre consécutif (-1.0%, après -0.5% en T2): c'est un signal relativement alarmant en termes d'emploi pour les trimestres à venir, alors que cette branche a constitué un gisement considérable d'embauches en 2011 et au début de 2012. Les domaines du commerce et des transports et communications poursuivent pour leur part sur une tendance baissière déjà entamée depuis la fin de 2011, avec un nouveau repli de 0.7% de la valeur ajoutée en 2012 T3. Enfin, dans les branches du secteur secondaire – industrie et construction – le trimestre estival est marqué par une nouvelle baisse de la valeur ajoutée mais à un degré moindre qu'au 2^{ème} trimestre, en particulier dans l'industrie qui a pu bénéficier d'un rebond de la production sidérurgique (cf. Conjoncture Flash de décembre 2012).

Une demande intérieure amoindrie

Du côté des composantes de la demande, la principale contribution à la baisse provient de l'investissement (formation brute de capital fixe), qui baisse pour le 3^{ème} trimestre consécutif, traduisant le manque de perspectives des entreprises. La demande domestique souffre par ailleurs d'une consommation des ménages peu dynamique qui, après

PIB en volume



Source: STATEC

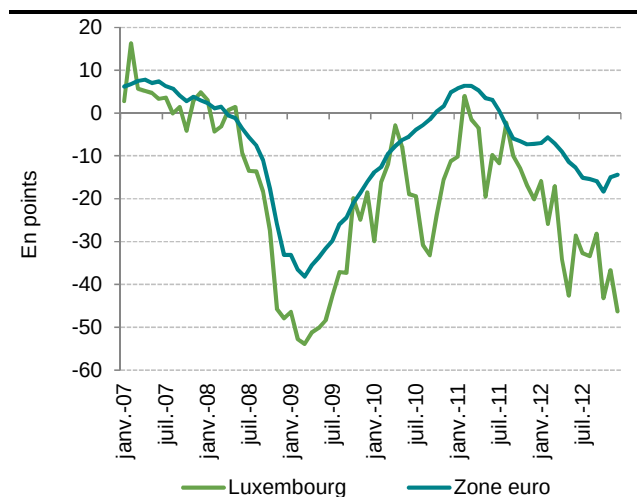
avoir baissé au 2^{ème} trimestre, offre un résultat nul en termes de contribution au 3^{ème} trimestre. La demande extérieure (adressée au Luxembourg) a par contre soutenu l'évolution du PIB, surtout grâce aux échanges de biens (les résultats sont moins bons concernant les échanges de services, non financiers en particulier).

En matière de demande extérieure, les perspectives concernant les résultats du 4^{ème} trimestre sont peu encourageantes. Les indicateurs avancés pour la zone euro se sont certes retournés à la hausse depuis novembre dernier (une orientation qui reste à confirmer dans l'attente des résultats de janvier), mais ils restent dans l'absolu à des niveaux très faibles, correspondant à une dégradation moins forte et pas encore à une dynamique de reprise. Pour l'Allemagne notamment, le premier marché à l'exportation du Luxembourg tant sur le segment des biens que sur celui des services, l'office allemand de la statistique vient de publier ses premières estimations pour le PIB de 2012 et celles-ci (en l'absence de données pour le mois de décembre) laisseraient entrevoir un recul marqué au 4^{ème} trimestre, avoisinant les 0.5%.

STATEC
Luxembourg

Industrie

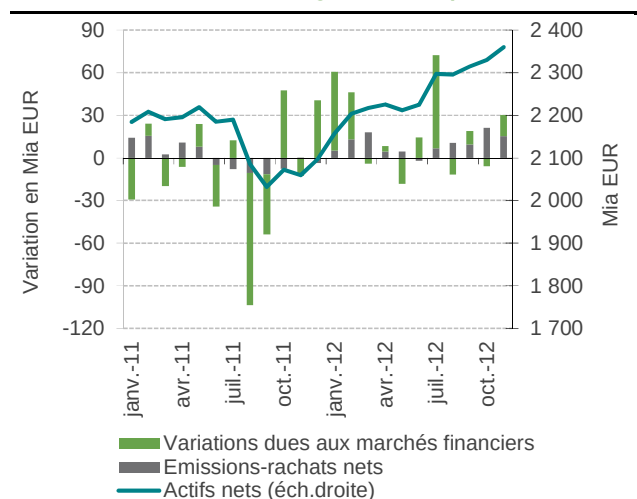
Indicateur de confiance dans l'industrie



Source: Eurostat

Secteur financier

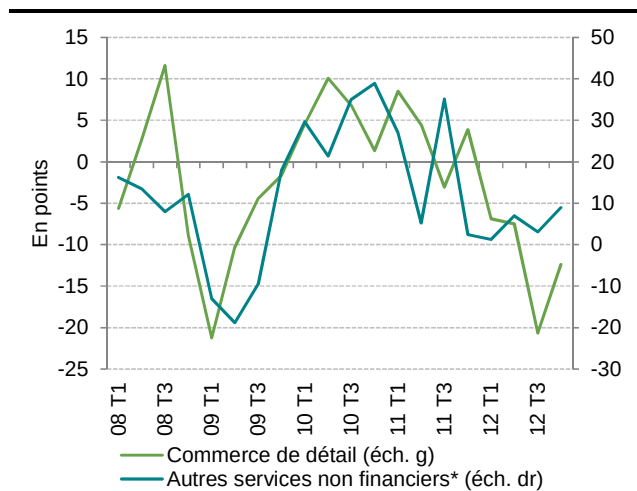
Organismes de placement collectif



Source: CSSF

Services non financiers

Indicateurs de confiance dans les services non financiers



Sources: Chambre de commerce, STATEC

*Horeca, transports et communications, immobilier et services aux entreprises

Pas de rebond à attendre au 4^{ème} trimestre

La production industrielle luxembourgeoise a reculé de 2% environ en octobre (-4.3% sur un an), une baisse principalement due à la production des biens intermédiaires (-4.2% sur un mois, avec un repli de près de 9% concernant la seule production sidérurgique), tandis que les autres domaines ont affiché une certaine résistance (biens d'équipement: +5.0%, biens de consommation: +1.3%, production et distribution d'énergie: +4.6%).

Les perspectives pour les derniers mois de 2012 (novembre et décembre) sont plutôt maussades. Les opinions des industriels montrent en effet une tendance toujours baissière à l'issue de l'enquête de conjoncture de décembre et un niveau de confiance historiquement bas, peu compatible avec une reprise franche de la production. Dans la zone euro, la confiance industrielle est également inférieure à sa moyenne historique, mais elle semble avoir dépassé un point bas depuis novembre, avec notamment des résultats moins pessimistes en provenance d'Allemagne (mais mauvais tout de même puisqu'ils devraient se matérialiser par un recul de la production allemande sur l'ensemble du 4^{ème} trimestre 2012).

Croissance soutenue dans les OPC

Sur la fin de 2012, les organismes de placements collectifs ont poursuivi la tendance favorable du 3^{ème} trimestre. Les chiffres disponibles jusqu'en novembre font état d'un patrimoine net de 2 360 milliards d'euros (+15% environ sur un an). La poursuite de la croissance en octobre et novembre est liée d'une part aux effets de valorisation liés à l'évolution des marchés financiers, mais à concurrence d'un tiers seulement. L'essentiel de la progression est à mettre sur le compte des apports de nouveaux capitaux qui ont presque atteint 20 Mia EUR par mois en moyenne sur ces deux mois (contre seulement à peine 10 Mia en moyenne sur les 9 premiers mois). Par type de fonds, ce sont les fonds obligataires qui ont le plus contribué à la hausse des actifs nets en octobre et novembre (à hauteur de ¾ environ), alors qu'ils avaient connu un mouvement de pause en août et septembre. Les fonds en actions continuent pour leur part sur une tendance croissante qui s'est mise en place depuis juin.

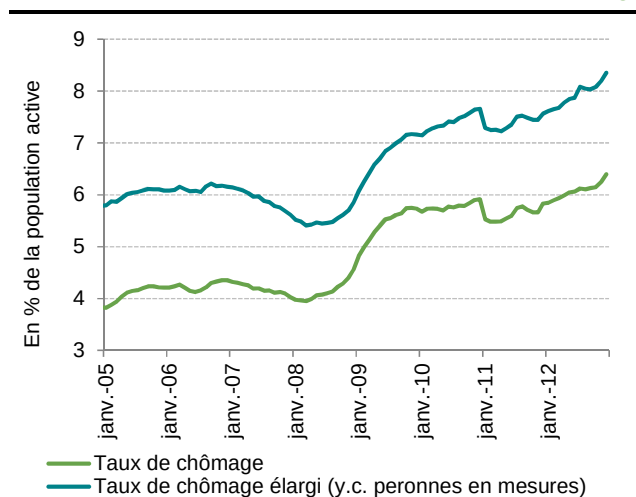
Le mois de décembre – a priori plutôt satisfaisant sur les places boursières – devrait permettre aux OPC de conclure l'année favorablement et laisse espérer sous peu le franchissement du seuil de 2 400 Mia EUR d'actifs nets.

Des entreprises un peu plus confiantes

Les résultats des enquêtes de conjoncture dans les services non financiers montrent une légère amélioration au cours du 4^{ème} trimestre. La situation est loin d'être réjouissante car les indicateurs de confiance demeurent ancrés sur des niveaux historiquement faibles. On peut cependant espérer – en particulier pour le commerce de détail dont les perspectives s'étaient très nettement assombries sur les trois premiers trimestres de 2012 – que la tendance à la dégradation des résultats s'infléchisse quelque peu. La remontée de l'indicateur de confiance des consommateurs de Luxembourg depuis novembre – une remontée que l'on peut pour le moment qualifier de "très modérée" – constitue en tous cas un signal allant dans la même direction. Concernant les autres services non financiers, trop peu d'éléments chiffrés sont encore disponibles pour étayer le rebond perceptible sur l'indicateur de confiance au 4^{ème} trimestre. On peut tout de même évoquer – sur base des données de chiffres d'affaires provisoires – des résultats a priori satisfaisants en octobre pour les entreprises de l'Horeca et celles des services fournis principalement aux entreprises.

Marché du travail

Taux de chômage



Sources: ADEM, STATEC (données désaisonnalisées)

Forte remontée du chômage à la fin de 2012

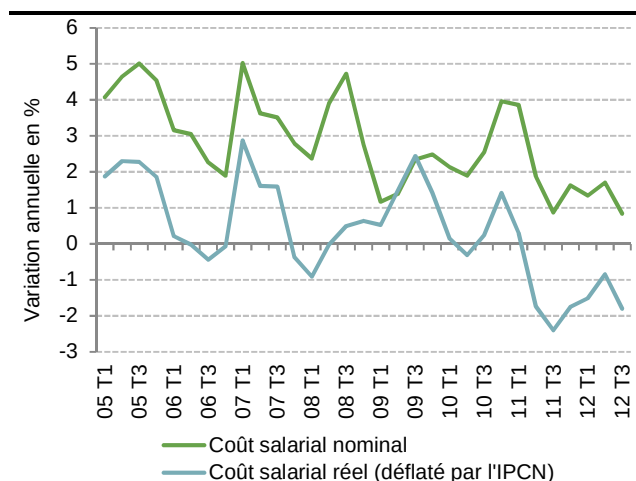
Après une stabilisation sur les mois d'été (juin à septembre), le chômage, corrigé des variations saisonnières, s'est remis à augmenter fortement sur le dernier trimestre 2012, ramenant le taux de chômage à 6,4% en décembre, contre 6,1% en septembre.

Le nombre de chômeurs s'élève à presque 17 000 personnes en décembre 2012, soit 13% de plus qu'il y a un an (+2,7% par rapport au mois précédent sur base des données désaisonnalisées). Si l'on tient également compte des personnes engagées dans une mesure pour l'emploi (un peu moins de 5 000 personnes), le taux de chômage élargi atteint même 8,4% en décembre, contre 8,0% en septembre.

En 2012, le taux de chômage officiel s'établit en moyenne à 6,1%, après 5,6% en 2011 et le taux élargi (y compris les personnes en mesure) à 7,9% contre 7,4% il y a un an. Le chômage continue donc à augmenter et cette tendance devrait perdurer en 2013, où le taux devrait atteindre 6,5% sur l'ensemble de l'année.

Salaires

Coût salarial nominal et réel



Source: STATEC

Le coût salarial réel continue à baisser

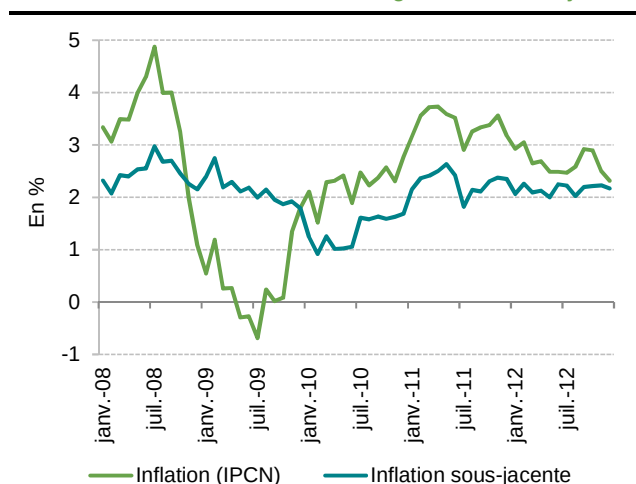
Au troisième trimestre 2012, le coût salarial nominal par tête a augmenté de seulement 0,8% sur un an. En tenant compte de l'évolution des prix (IPCN – indice des prix à la consommation nationale), qui ont augmenté de 2,6% sur la même période, le coût salarial réel s'est donc réduit de 1,8%.

Les deux branches les plus touchées par la crise, l'industrie et le secteur financier, notent même des baisses du coût salarial nominal en T3 2012 (de respectivement -1,3% et -0,6% sur un an). Les salaires nominaux dans les autres branches, et surtout dans les services aux entreprises (+1,9%) et les services moins exposés à la conjoncture, comme l'administration publique, l'éducation, la santé et action sociale (+1,6%), continuent à s'accroître mais à un rythme inférieur à celui de l'inflation.

Ainsi, malgré la hausse liée à l'indexation automatique en octobre (+2,5%), les salaires réels diminuent, sans exception, dans toutes les branches économiques.

Inflation

Inflation générale et sous-jacente



Source: STATEC

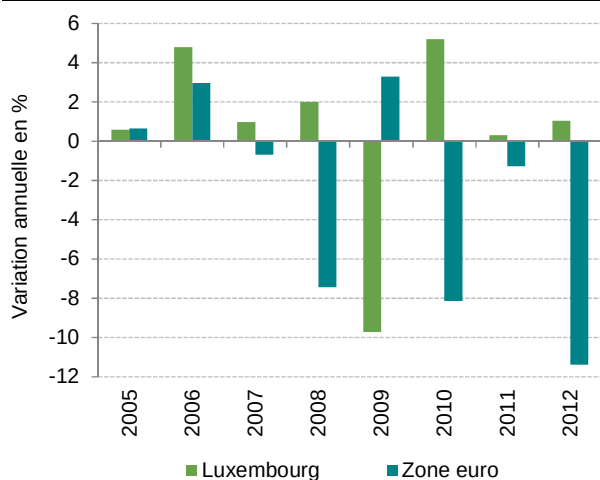
Les prix ont augmenté de 2,7% en 2012

En 2012, les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 2,7% sur un an, après +3,4% en 2011. Ce ralentissement de l'inflation s'explique en partie par des phénomènes exceptionnels, comme la réforme de santé en 2011, mais surtout par une hausse moins importante des prix du pétrole (+8,5% en 2012 après +16,8% en 2011).

Avec 2,6% d'inflation au 4^{ème} trimestre de 2012 (IPCN), la hausse des prix au Grand-Duché de Luxembourg reste toujours élevée comparée à celle des autres pays européens (zone euro 2,3%, Allemagne 2,0%, France 1,7%, Belgique 2,3%). Pour 2013, le STATEC s'attend à un ralentissement à 1,9%, principalement dû à la stabilisation des prix pétroliers. L'inflation sous-jacente devrait demeurer relativement élevée (2,1% après 2,2% en 2012) car, malgré une situation conjoncturelle difficile, certains phénomènes vont maintenir une pression inflationniste: hausse des tarifs des transports publics (1^{er} janvier 2013) et adaptation des prix des parkings en ville de Luxembourg (1^{er} février) ou encore nouvelle hausse (après celle de septembre 2012) de la participation des ménages à revenu élevé aux frais de garde d'enfants (1^{er} janvier).

Consommation

Nouvelles immatriculations de voitures particulières



Sources: STATEC, ACEA

Rebond temporaire des immatriculations

Les immatriculations de voitures particulières au Luxembourg ont progressé de 1.0% en 2012, une évolution à contre-courant de la majorité des pays européens pour lesquels cet indicateur traduit une situation de crise marquée en matière de consommation des ménages. Ce bon résultat pour le Luxembourg est lié à un 4^{ème} trimestre particulièrement riche en immatriculations – ces dernières accusaient en effet encore une baisse de 1.3% par rapport à 2011 à l'issue du 3^{ème} trimestre – qui a probablement bénéficié d'une ruée des acheteurs avant la disparition de la prime CAR-e (750 EUR ou 1 500 EUR selon le type de véhicule) au 1^{er} janvier 2013. Il faut dès lors s'attendre à un contrecoup négatif sur les résultats d'immatriculations du début 2013.

De l'autre côté des frontières, on relève sur l'ensemble de l'année 2012 des baisses de 3% en Allemagne, de 14% en France et de 15% en Belgique.

Tableau de bord

	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	août-12	sept-12	oct-12	nov-12	déc-12	Moyenne des trois derniers mois	Même période de l'année précédente
Variations annuelles en %, sauf mention contraire											
Activité											
Production industrielle par jour ouvrable, en volume	-7.4	-7.9	-0.9	-5.9	-10.3	-1.8	-4.3	...	...	-5.3	-2.4
Production dans la construction par jour ouvrable, en volume	-10.0	-13.5	7.5	-5.1	6.1	-4.1	-0.4	...	...	-0.5	-4.1
Chiffre d'affaires en volume du commerce de détail hors vente par correspondance et carburants	-3.7	-0.6	2.4	0.7	3.1	-1.0	1.1	...	...	1.0	0.5
Prix, salaires											
Indice des prix à la consommation (IPCN)	2.7	2.5	2.5	2.5	2.6	2.9	2.9	2.5	2.3	2.6	3.4
Inflation sous-jacente	2.1	2.0	2.2	2.2	2.0	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.3
Indice des produits pétroliers	9.0	7.9	5.2	5.5	8.8	11.6	10.8	5.4	3.9	6.7	15.6
Indice des prix à la production industrielle	2.5	3.1	4.5	2.6	2.7	1.6	0.0	-0.4	...	0.4	9.3
Indice des prix à la construction ¹	3.0	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	...	...	...	2.9	2.7
Coût salarial moyen par personne (CNT)	1.7	1.7	1.7	0.8	0.8	0.8	...	...	...	0.8	0.9
Commerce extérieur											
Exportations de biens en volume	-11.3	-14.5	1.0	-0.6	-8.8	-14.7	0.4	...	...	-8.0	4.0
Importations de biens en volume	-3.1	5.9	-3.2	-4.5	-28.6	1.8	-12.4	...	...	-13.5	22.5
Emploi, chômage											
Emploi salarié intérieur	2.0	2.3	2.3	2.0	2.3	2.1	2.0	2.1	1.9	2.0	3.0
Emploi national	2.0	2.2	2.3	2.3	2.4	2.0	1.9	2.2	2.0	2.1	2.6
Taux de chômage (en % de la population active, cvs, ADEM)	6.0	6.0	6.1	6.1	6.1	6.1	6.2	6.2	6.4	6.3	5.7

Source: STATEC

Les données en couleur sont des estimations, cvs - corrigé des variations saisonnières, CNT - Comptes nationaux trimestriels

¹Estimations sur base de données semestrielles

Repères

	Variation en % par rapport au trimestre précédent					
	2011 T2	2011 T3	2011 T4	2012 T1	2012 T2	2012 T3
Zone euro - Croissance en vol. du PIB (Commission européenne)	0.2	0.1	-0.3	0.0	-0.2	-0.1
Luxembourg - Croissance en vol. du PIB (Statec)	-0.7	0.7	-0.3	0.1	0.5	-0.3
	Variation annuelle en %					
	2008	2009	2010	2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Luxembourg - Croissance en vol. du PIB (Statec)	-0.7	-4.1	2.9	1.7	0.5	1.0
PIB en valeur 2011: 42 625 Mio EUR						
Salaire minimum mensuel (depuis le 01/01/2013): 1 874.19 EUR						
Balance courante (T3 2012): 545 Mio EUR						
Population résidente (01/01/2012): 524 853						

Indice des prix à la consommation (12/2012) - base 1^{er} janvier 1948: 811.16Moyenne semestrielle de l'indice rattaché au 1^{er} janvier 1948: 809.39Date prévue pour la prochaine indexation des salaires: 4^{ème} trimestre 2013

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél: 247-84219

info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

13, rue Erasme

B.P. 304

L-2013 Luxembourg

Pour en savoir plus:

Bastien Larue

Tél. 247-84339

E-mail: Bastien.Larue@statec.etat.lu

Pascale Armstrong

Tél. 247-84234

E-mail: Pascale.Armstrong-Pax@statec.etat.lu

**7. Demandeurs d'emploi inscrits
ayant trouvé un emploi dans le
secteur Horeca et nettoyage**

Demandeurs d'emploi inscrits ayant trouvé un emploi dans le secteur Horeca et nettoyage entre décembre 2011 et janvier 2013

Nationalités :	Portugal	1176	48%
	Luxembourg	327	13%
	France	262	11%
	Italie	146	6%
	Autres	518	22%
2 429 demandeurs d'emploi inscrits de 87 nationalités différentes ont été embauchés dans le secteur (décembre 2011 à janvier 2013).			

Emplois trouvés :	Entret., nett., plon.	1084	45%
	Serveur/se	658	27%
	Cuisine	404	17%
	Management	73	3%
	Réception	68	3%

Femmes	1585	65%
Hommes	844	35%

Contrats :	CDD	1049	43%
	CDI	1380	57%

Employeurs (nombre d'entreprises) :	Restaurant	507	44%
	Hôtel	160	16%
	Nettoyage	159	14%
	Brasserie	146	13%
	Autres	166	15%
Total entreprises qui embauchent dans le secteur : 1138			

Domaines d'embauche :	Restaurant	781	32%
	Nettoyage	601	25%
	Hôtel	398	16%
	Brasserie	229	10%
	Catering	171	7%
	Senior	96	4%
Total des demandeurs d'emploi embauchés au 23 janvier 2013 : 2 429			